



# Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire  
**N° 145 – 3ème trimestre 2010**

## Sommaire

<i>Méthodologie</i>	3
<i>1. Synthèse</i>	5
<i>2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit</i>	11
<i>3. Les actifs financiers de la clientèle non financière</i>	12
3.1 <i>Les placements des ménages</i>	13
3.2 <i>Les placements des entreprises</i>	14
3.3 <i>Les placements des autres agents</i>	15
<i>4. Les passifs financiers de la clientèle non financière</i>	16
4.1 <i>Concours consentis par les établissements de crédit locaux</i>	16
<i>L'endettement des ménages</i>	17
<i>L'endettement des entreprises</i>	18
4.2 <i>Concours consentis par l'ensemble des établissements de crédit</i>	19
<i>5. Incidents de paiement et surendettement</i>	20
<i>6 Risques sectoriels</i>	21
<i>7. Rappel des taux</i>	24
7.1 <i>Taux réglementés</i>	24
7.2 <i>Principaux taux de marché</i>	24
7.3 <i>Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises</i>	24
7.4 <i>Taux de l'usure</i>	24
<i>8. Monnaie fiduciaire</i>	25
8.1 <i>Emission mensuelle de billets euros</i>	25
8.2 <i>Emission mensuelle de pièces euros</i>	25

### Méthodologie

- 1) **Le nouveau Système Unifié de Reporting Financier (SURFI)** remplace depuis le 30 juin 2010 les anciens états BAFI (Base des Agents Financiers) et introduit un nouveau dispositif de collecte des données prudentielles et monétaires à destination de l'ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel), de la Banque de France et de l'IEDOM, à partir d'une taxonomie et d'états spécifiques nouveaux. Ce système maintient la territorialisation des données.
- 2) **La redéfinition du périmètre local** : précédemment, pour l'Iedom, deux critères cumulatifs présidaient à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production d'un bilan et d'un compte de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions étaient considérés comme non installés localement. Désormais, afin de mieux appréhender l'activité « outre-mer » d'établissements de crédit exerçant leur activité depuis la Métropole, le périmètre local a été étendu. Ainsi est considéré comme Etablissement de Crédit Installé Localement (ECIL) tout établissement disposant d'une représentation locale effective, à savoir au moins un agent permanent localement. Par différence, les Etablissements de Crédit Non Installés Localement (ECNIL) sont ceux intervenant sans représentation locale. Le périmètre des ECIL comprend désormais, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), l'Agence Française de Développement (AFD) et la CASDEN-BP. Les données publiées dans la présente note peuvent ainsi différer des séries diffusées jusqu'à présent par l'IEDOM. Toutefois l'ensemble des séries historiques a été revue selon la nouvelle méthodologie.
- 3) **L'enquête de conjoncture bancaire** : l'enquête de conjoncture, effectuée par l'Iedom auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (11 établissements sont concernés : BDAF, BFC-AG, BNP Paribas Martinique, BRED, CEPAC-Martinique, CMA, CRCAMM, CRCMMOM, FCMAG, SGBA et SOMAFI).

Cette enquête comporte 13 questions qui visent à saisir les évolutions (passées ou prévues) des dépôts et des crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, celle-ci est opérée par le biais des encours de crédits ou de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants estimant qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

- 4) **Actifs financiers** : les actifs financiers ne comprennent que les dépôts dans les banques locales. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès des banques métropolitaines par exemple.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable (LDD, ex CODEVI) et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuille-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance-vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance-vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les données relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'île.

Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels et les administrations privées, les entreprises correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance, les fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

- 5) **Passifs financiers** : dans les passifs financiers, sont présentés d'abord les crédits octroyés par les établissements de crédit (EC) locaux, puis les crédits accordés à la fois par les EC locaux et par les principaux EC de l'hexagone non installés localement.

Les établissements de crédit non installés localement, intervenant dans les DOM et présentés ici sont la Banque européenne d'investissement (BEI), Dexia – Crédit local de France, les établissements BNPP Guyane et Réunion, Natixis, Natixis Financement, la Compagnie de financement foncier (CFF), Océor Lease Réunion et ECF.

## Conjoncture financière et bancaire

Les encours de crédit des entrepreneurs individuels (EI) sont ventilés entre entreprises et ménages selon les types de concours. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des particuliers) et les autres catégories de crédit des « EI » ont été intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des sociétés non financières - SNF-).

Concernant les entreprises (SNF et crédits aux EI concernés), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Du côté des ménages (particuliers, administrations privées et entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale. Les crédits octroyés aux collectivités locales sont présentés séparément de ceux des « autres agents » afin de permettre une meilleure lecture de l'évolution du financement de cette catégorie d'acteurs.

- 6) **Service central des risques (SCR), centralisation des douteux et arriérés de sécurité sociale** : le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros<sup>1</sup> de crédit (dans les DOM) par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédit distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les départements et collectivités d'Outre-Mer. Bien que non exhaustive, cette source d'information est celle qui permet une analyse sectorielle des encours de crédit. Elle est complétée par les statistiques collectées mensuellement par l'Iedom sur les encours de créances douteuses déclarés localement par les établissements de crédit à partir d'un encours de 10 000 euros ainsi que les arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros et transmis par la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

Pour la présentation de ces données, la répartition sectorielle adoptée est la suivante :

Secteurs	Codes NAF rév. 2 (nomenclature INSEE)
Agriculture, sylviculture, pêche	01 à 03
Industrie, énergie, eau	05 à 21
Construction	41 à 43
Commerce	45 à 47
Hébergement et restauration	55 et 56
Transports et entreposage	49, 50 à 52
Activité immobilière	68
Services aux entreprises	33, 62,63, 64.2, 69, 70 à 74,77.1, 77.3, 77.4, 78, 80 à 82
Services aux particuliers	59, 60, 77.2, 90, 91, 93, 95 et 96
Autres services	38, 53, 61, 64.1, 64.3, 64.9, à 66, 72, 74, 79, 80, 92
Administration publique	84
Enseignement, santé humaine et action sociale	85 à 88

- 7) **Taux de l'usure** : est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. L'article 32 de la loi n°2003-721 du 1<sup>er</sup> août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.
- 8) **Enquête sur le coût du crédit aux entreprises** : l'enquête semestrielle sur le coût du crédit, réalisée par l'Iedom au cours des mois de janvier et juillet de chaque année, recense les conditions débitrices offertes par sept établissements de crédit de la place (BDAF, BFCAG, BNPPM, BRED, CRCAMM, FCMAG et SGBA) à leur clientèle entreprises.  
Le champ d'application de l'enquête exclut les crédits aux collectivités, le crédit-bail, les prêts participatifs et les engagements par signature.

<sup>1</sup> Le seuil des déclarations a été ramené de 45 000 à 25 000 euros à compter de février 2006.

## 1. Synthèse

### 1. La conjoncture internationale du troisième trimestre 2010

La reprise économique mondiale se poursuit, mais à un rythme inférieur à celui observé au 1er semestre. Dans les pays avancés, le rythme de la croissance reste modéré, tandis qu'il est très soutenu dans les pays émergents. Dans la zone euro, le rythme de croissance du PIB s'est ralenti au 3<sup>e</sup> trimestre à 0,4%, après une croissance exceptionnelle de 1% au 2<sup>e</sup> trimestre, toutefois la dynamique positive de la reprise dans la zone euro se maintient.

Les tensions inflationnistes sont restées modérées dans les pays avancés, tandis qu'elles persistent dans certains pays émergents. Globalement, la politique monétaire reste accommodante dans les pays avancés. Le taux d'intérêt directeur dans la zone euro demeure inchangé, à 1% depuis 2009. Les mesures de prêt exceptionnelles de la BCE assurent le maintien de liquidités suffisantes. Sur le marché interbancaire, l'Eonia se situe d'ailleurs bien en dessous du taux de refinancement. Aux Etats-Unis les taux de refinancement directeurs s'établissent à des niveaux très bas, dans une fourchette de 0 à 0,25%, mais sont complétés depuis novembre par des mesures d'ajustement quantitatif de la monnaie diffusée (programme d'achat de 600 milliards de dollars d'obligations du Trésor par la Fed américaine). La Banque de Chine a annoncé le 19 octobre la première hausse de deux de ses taux directeurs depuis décembre 2007.

Dans la zone euro, la stabilité financière a continué d'être menacée par la crise des dettes souveraines de plusieurs pays (Grèce, Irlande, Portugal, Espagne) liée à l'évolution des finances publiques dans certains pays et à la vulnérabilité à des réactions négatives des marchés. En dépit des programmes d'ajustement économique annoncés en Irlande et au Portugal, du plan de sauvetage de 85 milliards d'euros accordé à l'Irlande fin novembre et de l'accord sur un mécanisme d'aide permanent destiné à remplacer le Fonds européen de Stabilité financière de 440 milliards d'euros devant expirer en 2013, les inquiétudes actuelles des marchés persistent. Dans ce contexte, la BCE a décidé de revoir à la hausse le montant de ses rachats d'emprunts d'Etat dans le cadre du Programme d'achat de titres mis en place en mai 2010.

Les tensions sur le marché de la dette souveraine ont sensiblement affaibli l'euro. Le taux de change de l'euro par rapport au dollar est demeuré faible au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2010 (moins de 1,3), avant de se redresser légèrement début décembre. Les discussions du G20 réuni à Séoul en novembre 2010, en vue d'une réforme du système monétaire international, n'ont pas permis de réduire les divergences sur le marché international des changes, ravivées par la décision de la Fed de monétiser la dette publique. La tendance haussière des cours boursiers depuis la mi-2010 s'est interrompue sur certaines places, à la suite notamment de la décision de la Fed. Sur le marché des matières premières, le cours du pétrole a progressé en raison de tensions sur l'offre et la demande.

Dans la zone euro, l'analyse des données monétaires montre une reprise, modérée toutefois, du rythme de croissance des prêts des institutions monétaires et financières au secteur privé. Au cours de la période récente, les banques ont globalement stabilisé la taille de leurs bilans, tout en renforçant l'octroi de crédit au secteur privé.

En matière bancaire, le G20 de Séoul a entériné le principe du nouveau régime prudentiel dit de « Bâle III », qui vise à renforcer la supervision bancaire et financière (renforcer la qualité des fonds propres, améliorer la couverture et la gestion du risque de contrepartie, améliorer la couverture et la gestion du risque de liquidité, limiter l'effet de levier, réduire la procyclicité, minimiser le risque systémique), que les pays doivent transposer dans leur droit national d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et dont le plein effet est attendu pour 2019.

### 2. La conjoncture du troisième trimestre 2010 à la Martinique

*Avec l'évolution au 30 juin 2010 des obligations réglementaires déclaratives des établissements de crédit (passage à SURFI - Système Unifié de Reporting Financier- et abandon du système BAFI) les critères de classification des établissements de crédit dans les statistiques monétaires de l'IEDOM ont été révisés. Ainsi est considéré comme Etablissement de Crédit Installé Localement (ECIL) tout établissement disposant d'une représentation locale effective, à savoir au moins un agent permanent localement. Par différence, les Etablissements de Crédit Non Installés Localement (ECNIL) sont ceux intervenant sans représentation locale. Les données publiées dans la présente note peuvent ainsi différer des séries diffusées jusqu'à présent par l'IEDOM. Toutefois l'ensemble des séries historiques a été revue selon la nouvelle méthodologie.*

Le troisième trimestre 2010 est marqué par une poursuite de la reprise de l'activité bancaire dans le département, dans un environnement qui demeure fragilisé par les effets de la crise économique. Cette embellie se traduit par une croissance modérée des encours bancaires :

- les encours de crédits sains de l'ensemble des établissements sont en hausse de 1,5 % au troisième trimestre 2010, avec une amélioration plus marquée des encours sains des entreprises (+2,3 % après + 0,4 % au second trimestre). Les crédits en faveur des ménages progressent plus modérément (+ 1,1 %) ;
- les encours de crédits sains auprès des établissements locaux s'accroissent dans les mêmes proportions (+ 1,3 %) sur le trimestre. S'agissant des crédits aux entreprises, la croissance de l'encours (+ 1,5 %) résulte essentiellement d'une hausse de 3,9 % des crédits à l'équipement, les crédits d'exploitation diminuant parallèlement de 2,8 % (dont - 14,1 % pour les comptes ordinaires débiteurs) ;

## Conjoncture financière et bancaire

- les crédits à l'habitat des ménages qui avoisinent les 2 milliards d'euros enregistrent un léger ralentissement du rythme de progression sur le trimestre (+1,7 % contre +2,2 % au second trimestre) mais conservent un taux de progression annuel significatif (+ 6,9 % ; + 2,2 points) ;
- les créances douteuses brutes des établissements locaux augmentent de 2 % après plusieurs trimestres de relative stabilité. Elles dépassent les 500 millions d'euros mais leur taux demeure contenu à 7 % (+0,1 point).

L'encours des actifs financiers des banques locales est plus favorablement orienté sur le trimestre (+ 0,6 % contre +0,1 % au second trimestre). Cette hausse concerne toutes les composantes des actifs (respectivement + 0,3 %, + 1,1 % et + 0,4 % pour les dépôts à vue, les placements liquides ou à court terme et l'épargne à long terme).

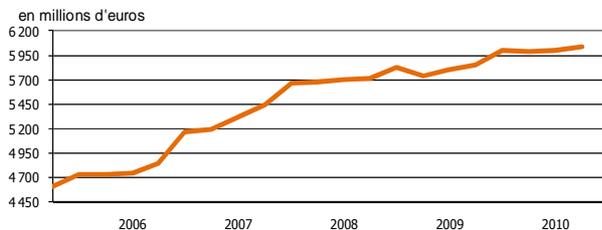
### 2.1- L'évolution des actifs financiers à la Martinique

#### Progression modeste des actifs financiers

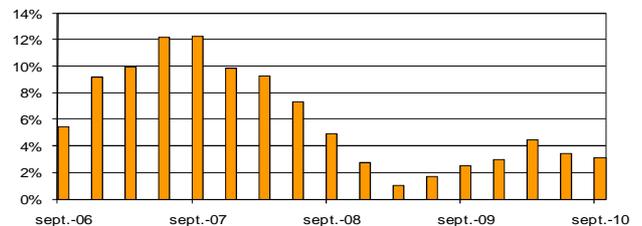
Au 30 septembre 2010, l'encours des actifs financiers des agents économiques auprès des établissements locaux dépasse pour la première fois **6 milliards d'euros**, soit un accroissement de 0,6 % sur le trimestre, après + 0,1 % au 30 juin 2010 (+3,1 % sur un an). Les actifs financiers des ménages évoluent positivement (+ 0,8 % et + 4,2 % sur un an), de même que ceux des autres agents (+ 8,5 % sur la période) alors que ceux des entreprises connaissent une contraction (- 1,9 %). Les placements liquides ou à court terme se redressent (+1,1 % après - 0,6 % au second trimestre) alors que l'épargne à long terme et les dépôts à vue progressent modérément (+0,4 % et +0,3 % respectivement).

#### Total des actifs financiers

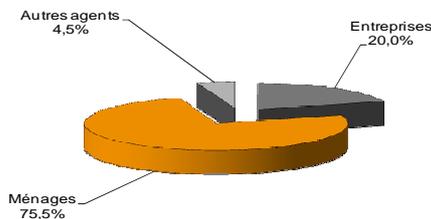
**Données brutes (en millions d'€)**



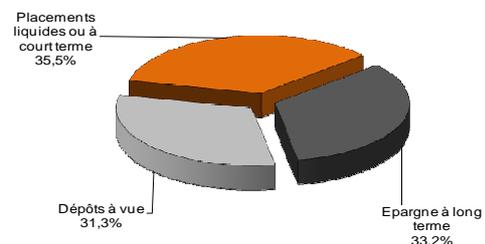
**Variation sur un an**



**Répartition des actifs financiers par agent économique au 30/9/2010**



**Répartition des actifs financiers par nature au 30/9/2010**

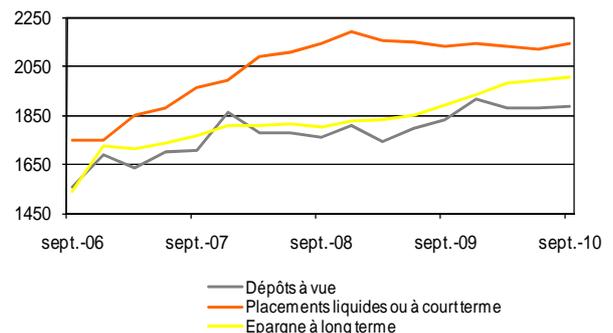


#### Stabilité des dépôts à vue

Les **dépôts à vue** enregistrent une modeste hausse trimestrielle de 0,3 % (+ 3,2 % sur un an) et conservent un encours stable autour de 1,9 milliard d'euros. L'évolution de cette catégorie d'actifs est modérée depuis plusieurs trimestres, mais ces derniers demeurent, en importance, la deuxième composante des actifs financiers avec un pourcentage inchangé à 31,3 % du total.

Sur ce segment, l'encours des entreprises s'améliore de 2,3 % (après - 4,7 % en juin), celui des autres agents continue de se dégrader (-5,9 % après -5,7 %), tandis que celui des ménages est stable à 1 milliard d'euros. Ce dernier représente 55,2 % du total (- 0,2 point).

**Evolution des différents placements**

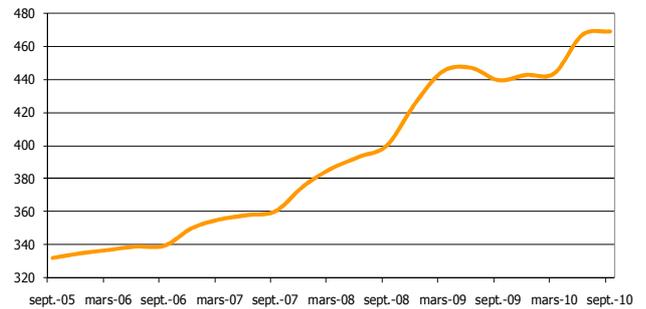


### **Meilleure orientation des placements liquides ou à court terme**

A fin septembre 2010, l'encours des **placements liquides ou à court terme** (2,1 milliards d'euros) s'améliore de 1,1 % sur le trimestre (+ 0,5 % sur un an).

Cette catégorie d'actifs qui connaissait une érosion, en raison de la faible attractivité des taux rémunérés, a retrouvé à fin septembre 2010, son niveau de fin 2009. Ainsi les placements liquides ou à court terme des ménages (1,6 milliard d'euros) accentuent leur progression (+ 1,5 % après +0,5 % à fin juin), en raison de la bonne orientation de l'encours des livrets ordinaires (+2,6 %, 513 M€).

Evolution de l'encours des livrets A (M€)



L'encours des livrets A (469 millions d'euros) a toutefois limité sa progression (+ 0,5 %), malgré une légère amélioration de son taux de rémunération<sup>1</sup>.

A l'inverse, les placements liquides ou à court terme des entreprises s'effritent de 5,8 % (après + 2,7 % à fin juin).

### **..... et ralentissement du rythme de progression de l'épargne à long terme**

A fin septembre 2010, le rythme de progression de l'épargne à long terme s'infléchit et perd 0,4 point au 3<sup>ème</sup> trimestre. L'encours dépasse désormais 2 milliards d'euros (+ 0,4 % sur le trimestre et + 6 % sur l'année).

Produit phare de l'épargne à long terme, l'assurance-vie (1,1 milliard d'euros), a ralenti son rythme de progression (+ 1,7 % après + 2,1 % en juin ; + 11,2 % sur un an), mais en demeure la première composante (53,6 % du total). En dépit d'un contexte de diminution des performances, ce placement garde son attractivité vis-à-vis des placements à court terme (livret A, ...).

## 2.2- L'évolution des passifs financiers à la Martinique

### **Progression des encours de crédits**

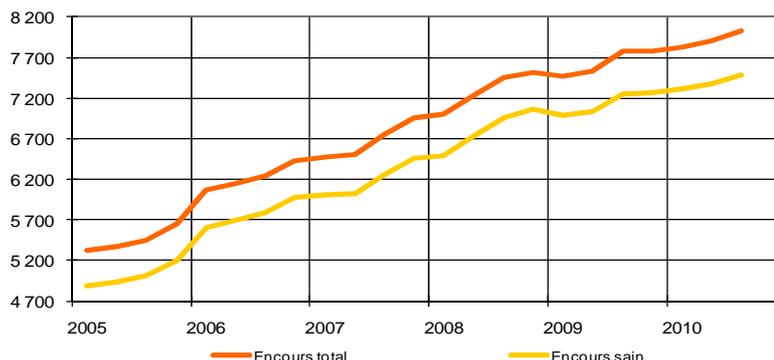
Au 30 septembre 2010, le total des passifs financiers **de l'ensemble des établissements de crédit (installés ou non localement)**, s'établit à **8 milliards d'euros** (+ 1,5 % sur le trimestre, + 3,2 % sur un an). L'encours sain (7,5 milliards d'euros) progresse dans les mêmes proportions (+ 1,5 % sur le trimestre et + 3,2 % sur un an)

La reprise progressive de l'activité économique s'accompagne d'un accroissement des concours en faveur des entreprises de 2,3 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2010. Les crédits d'investissement soutiennent la tendance (+ 4 % sur le trimestre dont + 4,9 % pour les crédits à l'équipement), alors que les crédits d'exploitation subissent un léger tassement (- 0,6 %) en raison de la chute de 14,7 % des comptes ordinaires débiteurs. Les octrois de crédits en faveur des entrepreneurs individuels s'accroissent modestement de 0,4 % sur le trimestre concernant les concours à terme, mais diminuent de 1,3 % s'agissant des facilités à court terme.

Les concours en faveur des ménages sont en légère progression trimestrielle (+ 1,1 % après + 1,0 % au second trimestre), grâce au dynamisme de l'encours des crédits à l'habitat (+ 1,7 %), l'encours des crédits à la consommation étant relativement stable (- 0,2 %).

<sup>1</sup> Le taux de rémunération est passé de 1,25 % à 1,75 % en août 2010. La fixation du taux à 2 %, le 1<sup>er</sup> février 2011 devrait accentuer cette tendance.

### Encours des établissements de crédit installés ou non localement

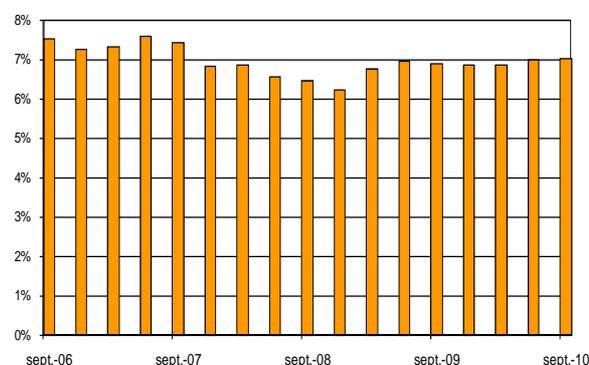


### **Poursuite de la croissance des encours de crédits des établissements locaux**

Au 30 septembre 2010, le montant total des concours bruts octroyés aux agents économiques par **les établissements de crédit installés localement** atteint 7,2 milliards d'euros (+ 1,4 % sur le trimestre et + 2,7 % sur un an). L'encours sain (6,7 milliards d'euros), poursuit sa progression (+ 1,3 % contre +0,7 % au second trimestre).

Confirmant la tendance observée au second trimestre, les créances douteuses brutes s'affichent de nouveau en augmentation (+ 2,0 % sur le trimestre ; + 4,7 % sur un an). Le taux de créances douteuses reste contenu à 7 %<sup>1</sup> (+0,1 point sur le trimestre), alors que le taux de provisionnement atteint 62,3 % (+ 3,7 points sur le trimestre).

### **Taux de créances douteuses (évolution sur un an)**

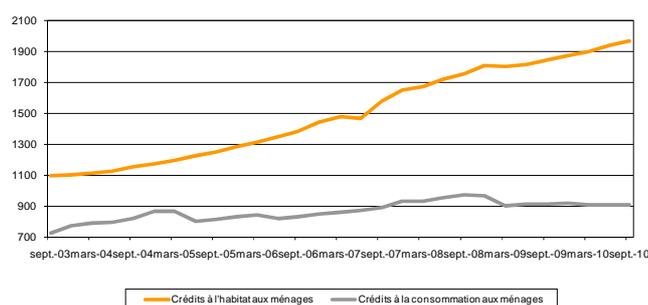


### **Maintien des encours de crédits aux ménages ...**

L'encours sain des **crédits aux ménages** (2,9 milliards d'euros), principale clientèle des établissements de crédit locaux progresse de 1 % sur le trimestre (+ 4,4 % sur un an).

L'encours des crédits à l'habitat (2 milliards d'euros) voit son rythme de progression ralentir sur le trimestre (+ 1,7 % contre + 2,2 % au second trimestre), il reste toutefois bien orienté sur un an (+6,9 %).

### **Encours des crédits à la consommation et des crédits à l'habitat aux ménages (M€)**



L'encours des crédits à la consommation dont l'évolution est incertaine depuis un an est de nouveau en baisse (- 0,3 % après + 0,1 % ; - 0,8 % sur un an). En outre, en raison de l'augmentation des difficultés de trésorerie des ménages<sup>2</sup>, l'encours des comptes ordinaires débiteurs bondit de + 6,4 % (+ 8,6 % sur un an).

<sup>1</sup> La redéfinition du périmètre des établissements locaux, a entraîné une diminution du taux de créances douteuses qui s'explique par le poids plus important des encours des collectivités locales dans le nouveau périmètre.

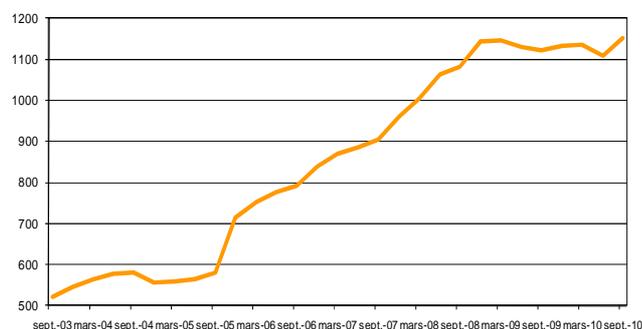
<sup>2</sup> A la même date, le nombre de dossiers de surendettement et les retraits de carte bancaire sont respectivement en hausse de +20,7 % et +30,8 %.

### ... et orientation positive des crédits aux entreprises.

Au troisième trimestre 2010, l'encours sain des **crédits aux entreprises** augmente de 1,5 % (- 0,8 % sur l'année).

Il se caractérise par une hausse de 9,4 % des crédits de trésorerie (+ 3,5 % sur l'année) après un niveau historiquement bas enregistré les trimestres précédents. Pour leur part, les comptes ordinaires débiteurs affichent une baisse de 14,1 % sur trois mois (- 17,4 % un an). Cette évolution masque néanmoins la situation financière difficile des entreprises<sup>1</sup> (en juin, ce même poste avait progressé de 11,5 % par rapport à mars).

**Encours des crédits à l'équipement aux entreprises (M€)**



Entraîné par l'encours des crédits à l'équipement (+ 3,9 % et + 2,6 % sur un an), l'encours des crédits d'investissement repart à la hausse sur la période à 1,2 milliard d'euros (+ 3,5 % ; + 1,6 % sur un an).

Au 30 septembre 2010, l'encours des crédits aux entreprises et aux collectivités recensés par le Service central des risques de la Banque de France atteint 5,5 milliards d'euros à la Martinique, soit une diminution de 1,8 % sur le trimestre et une progression de 2,8 % sur l'année. Deux secteurs, **l'agriculture et le commerce**, confirment la croissance de leurs encours enregistrée à partir de mars 2010, avec une hausse respective de 14,5 % et 3 % au 3<sup>ème</sup> trimestre.

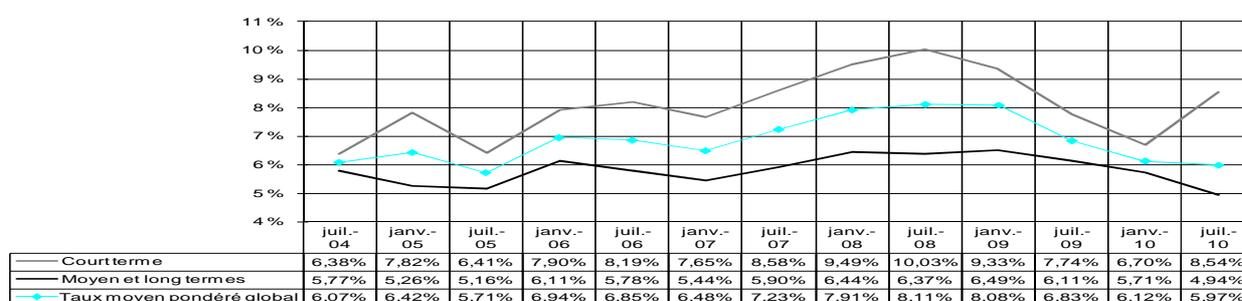
Pour leur part, les engagements en faveur des **autres services**, dont les variations sont irrégulières sur un an, s'accroissent de 12,4 % par rapport à juin. Ceux, en faveur de l'éducation-santé et du transport affichent une hausse plus modeste (respectivement +2,1% et +1,5%). Les autres secteurs-phares : **l'activité immobilière, les services aux entreprises et l'administration publique** qui concentrent plus des deux tiers de l'encours total, connaissent une érosion de leurs engagements (- 3,2 % globalement, dont - 3,7 % pour les seuls services aux entreprises) ; **l'industrie-énergie eau** est en nette baisse (- 7,2 %), cette dernière est moins marquée pour les **services aux particuliers** (- 3,7 %) et **la construction** (- 2,7 % après - 3,3 %).

### Coût du crédit aux entreprises : baisse des conditions débitrices à terme

La dernière enquête semestrielle de l'IEDOM sur **le coût du crédit aux entreprises** a été réalisée au cours du mois de juillet 2010, à partir d'un échantillon réduit, constitué de 6 établissements financiers de la place.

Le taux moyen pondéré **global** enregistre une nouvelle baisse semestrielle à 5,97 % contre 6,12 % en janvier 2010, soit - 15 points de base, et -86 points sur l'année. Par terme, le constat est nuancé, car on observe une nette décreue du taux moyen pondéré **des crédits à moyen et long termes**, qui s'inscrit en diminution de 77 points de base pour s'établir à 4,94 %, plus bas historique enregistré depuis plus de dix ans. A l'inverse, celui des **crédits à court terme** s'accroît de 184 points de base sur le semestre et atteint 8,54 %.

**Evolution des taux moyens pondérés des crédits**



Source : Iedom

<sup>1</sup> Selon l'enquête de conjoncture économique de l'IEDOM, la trésorerie des entreprises était toujours dégradée au 3<sup>ème</sup> trimestre 2010, se situant en dessous de la moyenne longue période.

### 2.3 Les résultats de l'enquête de conjoncture bancaire et financière

Selon le solde d'opinion des dirigeants des établissements de crédit, le premier trimestre 2011 devrait être marqué par une nouvelle amélioration de la collecte des dépôts, après un dernier trimestre 2010 bien orienté.

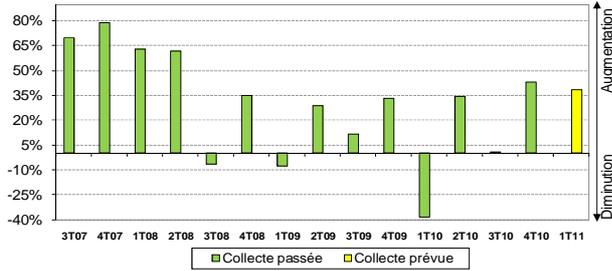
En termes d'octrois de crédits, les premiers mois de 2011 seraient marqués par un regain de la demande de crédits à la consommation et à l'habitat, compte tenu notamment de la reprise du marché de l'immobilier. L'amélioration observée en matière de crédits à l'investissement au 4<sup>ème</sup> trimestre serait moins significative au premier trimestre 2011, les entreprises étant encore prudentes en raison d'un environnement économique mitigé.

Dans ce contexte, la bonne orientation du produit net bancaire observée au quatrième trimestre 2010 apparaîtrait moins marquée début 2011 ; dans le même temps, le coût du risque, profitant d'une meilleure sélectivité de la clientèle, serait en amélioration. Les dirigeants des établissements de crédit espèrent que la mise en oeuvre de mesures d'accompagnement économique influera favorablement sur le volume des crédits et contribuera à l'amélioration de leurs ratios de gestion.

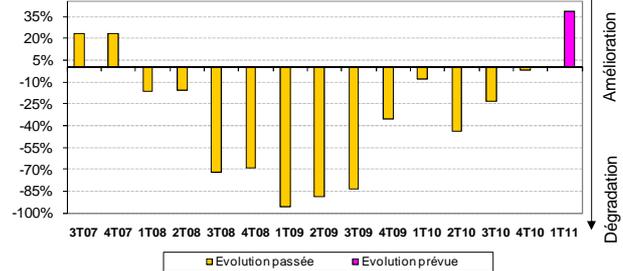
## 2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit

### Données générales

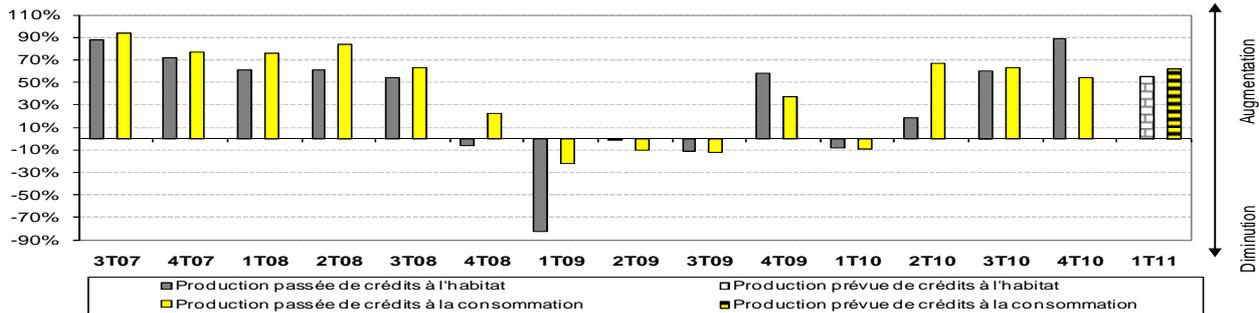
Collecte de dépôts



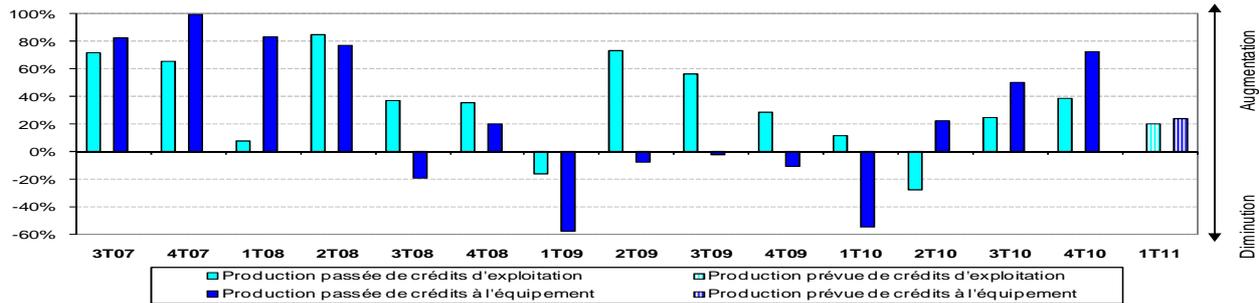
Environnement économique



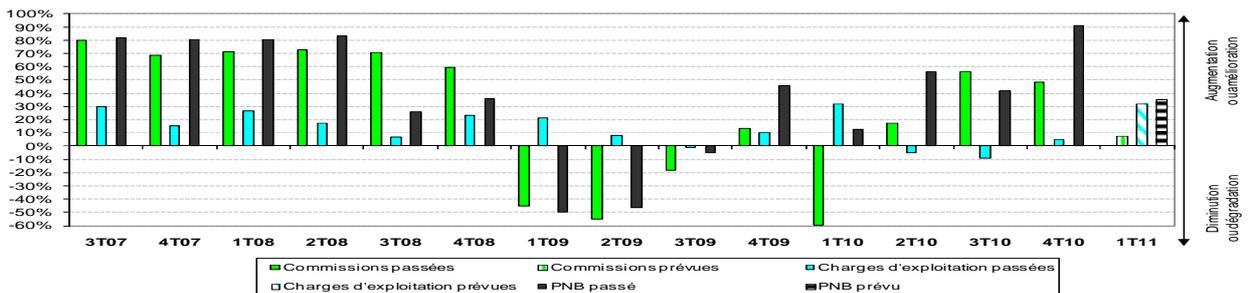
Evolution des principales productions de crédits aux particuliers



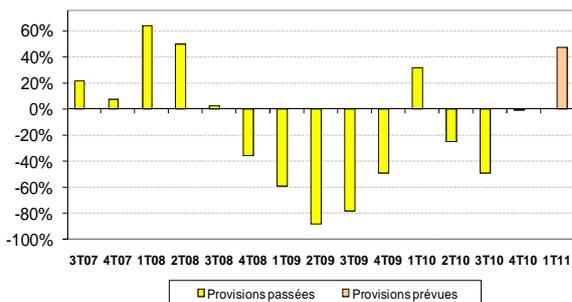
Evolution des principales productions de crédits aux entreprises



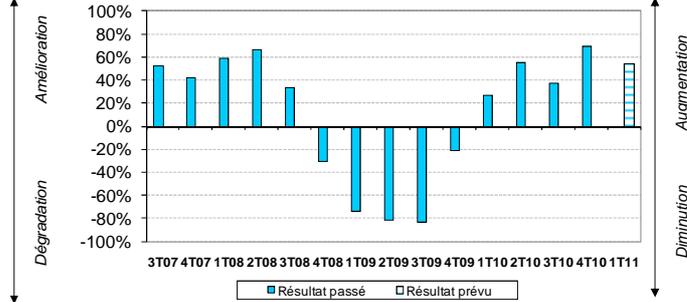
Evolution des principaux indicateurs d'exploitation



Provisions – coût du risque



Résultats



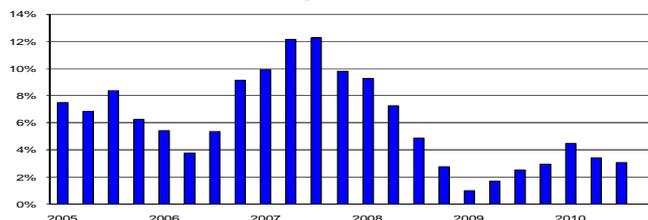
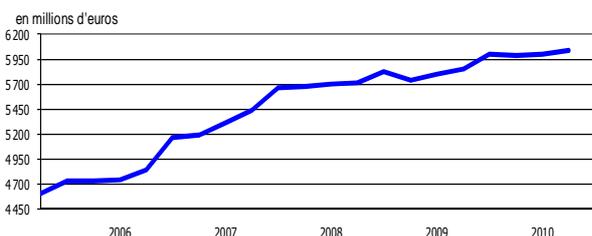
### 3. Les actifs financiers de la clientèle non financière

	Montants en millions d'euros au								Variations	
	sept.-06	sept.-07	sept.-08	sept.-09	déc.-09	mars-10	juin-10	sept.-10	1 an	1 trim.
<b>Entreprises</b>										
Dépôts à vue	517,2	609,5	664,9	670,0	724,7	695,4	662,5	678,0	1,2%	2,3%
Placements liquides ou à court terme	337,0	470,7	497,5	475,0	501,2	498,3	511,6	481,9	1,4%	-5,8%
Comptes d'épargne à régime spécial	10,9	2,5	2,0	4,5	4,6	10,1	14,8	14,6	222,0%	-1,6%
Placements indexés sur les taux de marché	326,1	468,2	495,5	470,5	496,6	488,1	496,8	467,3	-0,7%	-5,9%
<i>dont : comptes à terme</i>	122,9	160,3	176,0	220,4	225,8	245,2	266,7	265,0	20,3%	-0,7%
<i>OPCVM monétaires</i>	139,2	184,4	169,0	205,1	236,3	195,1	177,5	166,0	-19,0%	-6,4%
<i>certificats de dépôt</i>	61,6	122,7	149,8	44,4	33,0	47,3	52,3	35,7	-19,6%	-31,8%
Epargne à long terme	73,9	70,1	61,8	44,0	45,8	58,3	59,3	50,3	14,1%	-15,2%
<i>dont : OPCVM non monétaires</i>	34,7	27,6	20,9	12,1	21,0	33,0	36,5	27,6	127,8%	-24,3%
<b>Encours total</b>	<b>928,1</b>	<b>1 150,3</b>	<b>1 224,2</b>	<b>1 189,0</b>	<b>1 271,7</b>	<b>1 252,0</b>	<b>1 233,4</b>	<b>1 210,1</b>	<b>1,8%</b>	<b>-1,9%</b>
<b>Ménages</b>										
Dépôts à vue	864,8	913,3	949,9	989,3	1 000,9	1 002,7	1 050,6	1 050,7	6,2%	0,0%
Placements liquides ou à court terme	1 311,9	1 391,4	1 529,6	1 541,6	1 541,3	1 526,5	1 533,7	1 556,0	0,9%	1,5%
Comptes d'épargne à régime spécial	1 089,3	1 155,4	1 242,3	1 296,4	1 307,1	1 305,2	1 321,8	1 334,3	2,9%	0,9%
<i>Livrets ordinaires</i>	433,7	454,9	479,2	497,4	500,1	498,9	500,6	513,4	3,2%	2,6%
<i>Livrets A et bleus</i>	339,3	360,3	400,2	439,6	442,8	443,8	466,7	469,1	6,7%	0,5%
<i>Livrets jeunes</i>	13,3	14,2	15,2	16,4	16,4	15,1	15,0	14,9	-9,0%	-0,7%
<i>Livrets d'épargne populaire</i>	89,0	93,3	97,8	84,1	85,0	77,3	77,4	77,4	-8,0%	0,0%
<i>LDD (anciens CODEVI)</i>	90,5	109,0	126,5	135,3	138,8	138,8	139,2	137,9	1,9%	-1,0%
<i>Comptes d'épargne-logement</i>	123,5	123,6	123,3	123,5	124,1	131,4	122,8	121,5	-1,6%	-1,0%
Placements indexés sur les taux de marché	222,6	236,0	287,3	245,2	234,1	221,3	212,0	221,7	-9,6%	4,6%
<i>dont : Comptes à terme</i>	157,7	183,4	226,0	186,1	179,4	178,7	173,3	175,6	-5,6%	1,3%
<i>Bons de caisse</i>	2,7	2,3	2,1	1,9	1,9	1,8	1,8	1,8	-2,7%	4,2%
<i>OPCVM monétaires</i>	62,2	50,3	59,2	57,2	52,8	40,8	36,9	44,2	-22,6%	19,9%
Epargne à long terme	1 452,2	1 687,2	1 732,9	1 840,7	1 884,5	1 916,7	1 931,9	1 947,5	5,8%	0,8%
<i>Plans d'épargne-logement</i>	557,2	539,6	519,7	511,2	524,3	513,6	519,7	520,6	1,8%	0,2%
<i>Plans d'épargne populaire</i>	109,8	100,3	91,9	85,1	86,0	83,3	81,5	79,4	-6,8%	-2,6%
<i>Autres comptes d'épargne</i>	4,6	5,6	5,6	5,9	5,4	4,9	5,2	4,9	-16,5%	-5,0%
<i>Portefeuille-titres</i>	156,1	153,5	149,1	188,9	192,1	186,9	190,7	199,1	5,4%	4,4%
<i>OPCVM non monétaires</i>	84,2	105,8	88,1	83,7	84,5	94,0	78,6	69,8	-16,6%	-11,1%
<i>Contrats d'assurance-vie</i>	540,3	782,3	878,5	966,0	992,3	1 034,0	1 056,2	1 073,7	11,2%	1,7%
<b>Encours total</b>	<b>3 628,9</b>	<b>3 991,8</b>	<b>4 212,3</b>	<b>4 371,7</b>	<b>4 426,7</b>	<b>4 445,9</b>	<b>4 516,2</b>	<b>4 554,2</b>	<b>4,2%</b>	<b>0,8%</b>
<b>Autres agents</b>										
Dépôts à vue	175,8	187,3	149,2	171,8	193,4	180,5	170,1	160,1	-6,8%	-5,9%
Placements liquides ou à court terme	101,9	104,3	119,4	116,6	100,0	108,0	74,8	105,0	-9,9%	40,3%
Comptes d'épargne à régime spécial	16,0	17,9	19,2	23,4	24,0	26,2	27,1	24,9	6,4%	-8,3%
Placements indexés sur les taux de marché	85,9	86,3	100,2	93,2	76,0	81,8	47,7	80,2	-14,0%	67,9%
<i>(dt) comptes à terme</i>	38,8	35,0	44,1	49,0	44,7	49,4	14,4	58,7	19,9%	309,1%
Epargne à long terme	14,4	9,3	6,2	6,7	6,6	6,5	5,8	6,9	2,6%	18,9%
<b>Encours total</b>	<b>292,1</b>	<b>300,9</b>	<b>274,7</b>	<b>295,0</b>	<b>300,0</b>	<b>295,1</b>	<b>250,7</b>	<b>272,0</b>	<b>-7,8%</b>	<b>8,5%</b>
<b>TOTAL</b>										
Dépôts à vue	1 557,8	1 710,0	1 763,9	1 831,1	1 919,0	1 878,5	1 883,2	1 888,8	3,2%	0,3%
Placements liquides ou à court terme	1 750,9	1 966,4	2 146,5	2 133,1	2 142,5	2 132,8	2 120,1	2 142,8	0,5%	1,1%
Comptes d'épargne à régime spécial	1 116,2	1 175,9	1 263,5	1 324,3	1 335,7	1 341,5	1 363,7	1 373,7	3,7%	0,7%
Placements indexés sur les taux de marché	634,6	790,5	883,0	808,8	806,7	791,3	756,5	769,1	-4,9%	1,7%
Epargne à long terme	1 540,5	1 766,6	1 800,9	1 891,5	1 936,9	1 981,6	1 997,0	2 004,6	6,0%	0,4%
<b>Encours total des actifs financiers</b>	<b>4 781,2</b>	<b>5 443,0</b>	<b>5 711,3</b>	<b>5 855,7</b>	<b>5 998,4</b>	<b>5 992,9</b>	<b>6 000,4</b>	<b>6 036,3</b>	<b>3,1%</b>	<b>0,6%</b>

#### Ensemble des actifs financiers

En millions d'euros

Variation en glissement annuel

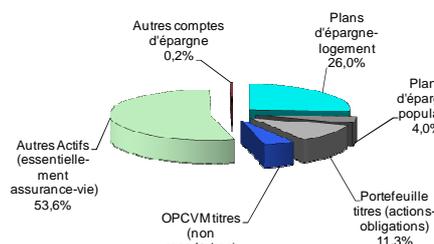
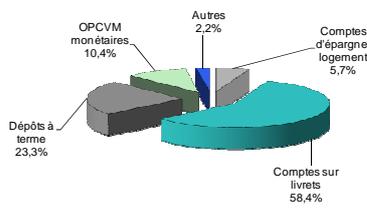
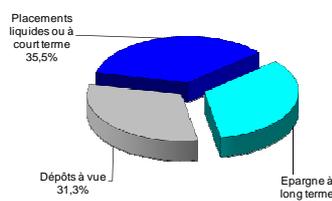


#### Structure des actifs financiers par nature au 30 septembre 2010

Actifs financiers

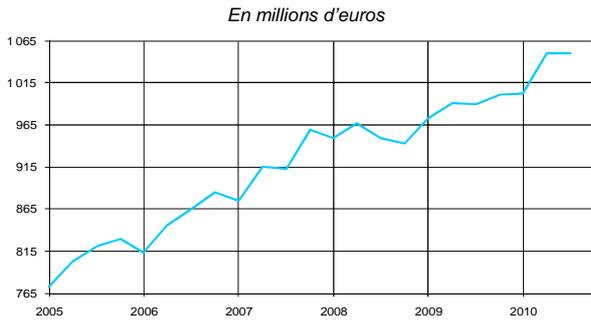
Placements liquides ou à court terme

Epargne à long terme

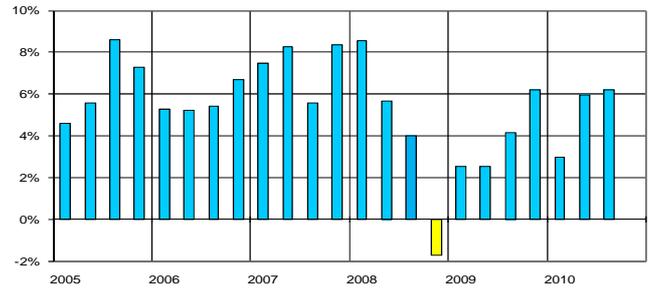


## 3.1 Les placements des ménages

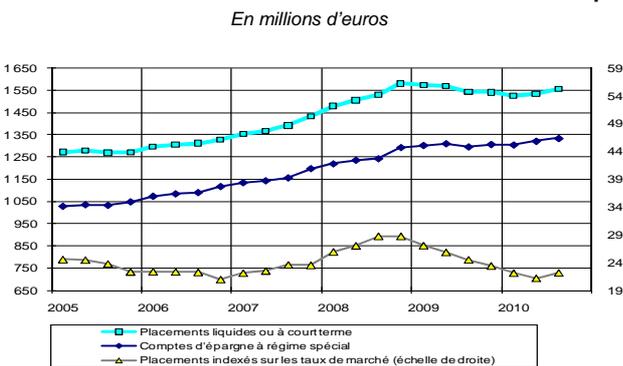
### Dépôts à vue



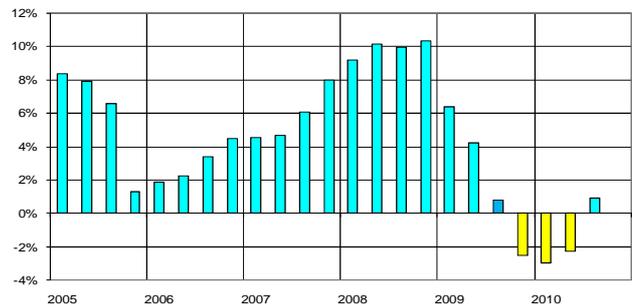
### Variations en glissement annuel (en %)



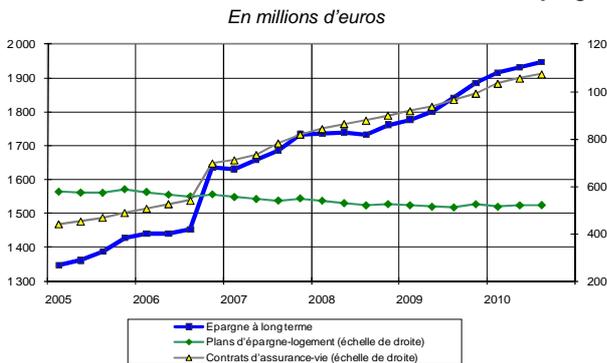
### Placements liquides ou à court terme



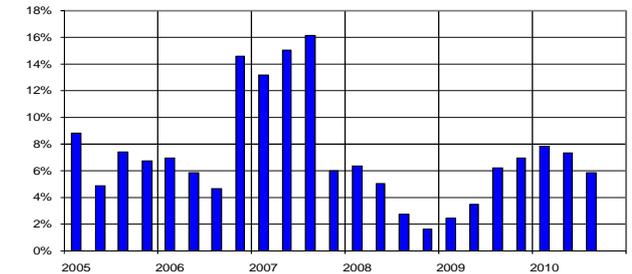
### Variations en glissement annuel (en %)



### Épargne à long terme

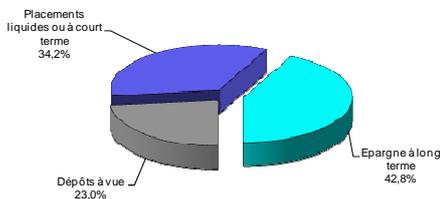


### Variations en glissement annuel (en %)

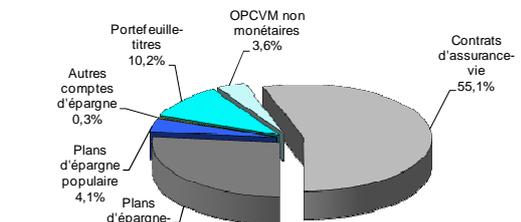


### Structure des actifs financiers des ménages par nature au 30 septembre 2010

Total actifs financiers : 4 554,2 M€

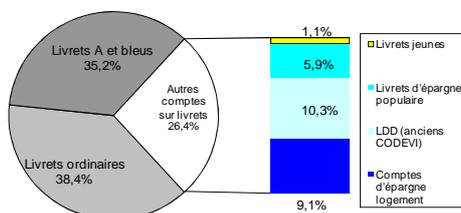


dont épargne à long terme : 1 947,5 M€

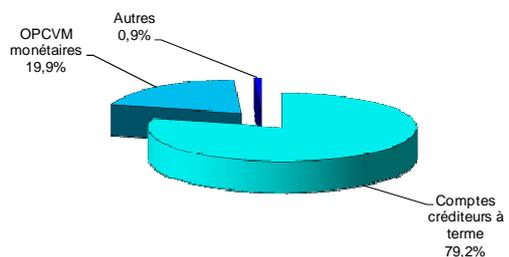


dont placements liquides ou à court terme : 1 556,0 M€

Comptes d'épargne à régime spécial : 1 334,3 millions d'euros



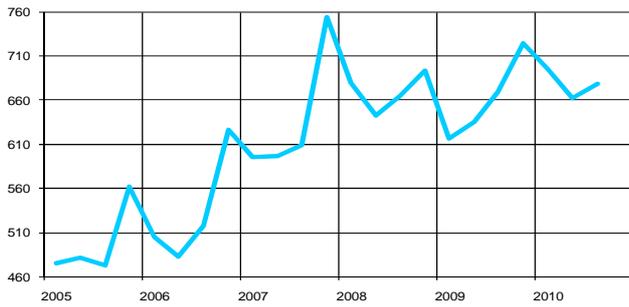
Placements indexés sur les taux du marché monétaire : 221,7 millions d'euros



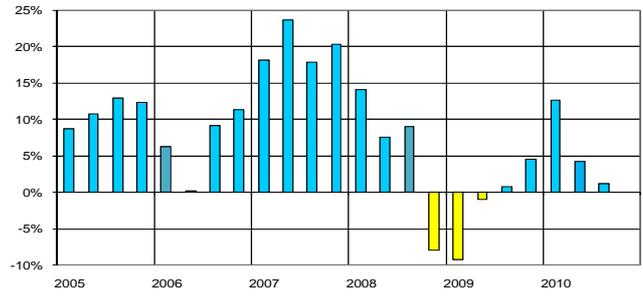
## 3.2 Les placements des entreprises

### Dépôts à vue

En millions d'euros

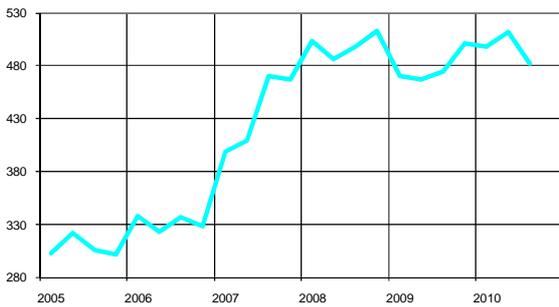


Variations en glissement annuel (en %)

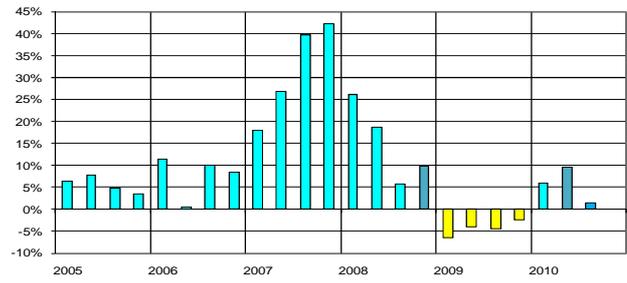


### Placements liquides ou à court terme

En millions d'euros

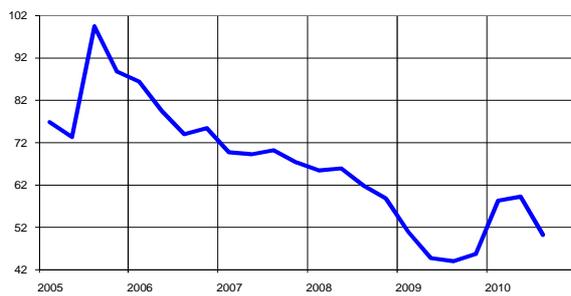


Variations en glissement annuel (en %)

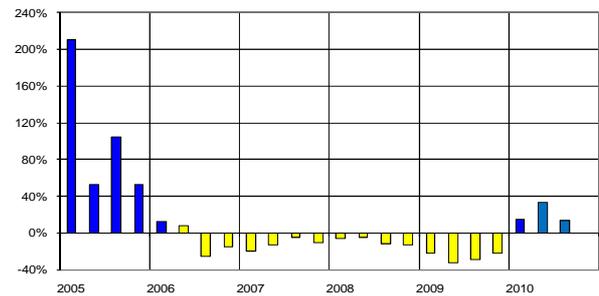


### Épargne à long terme

En millions d'euros



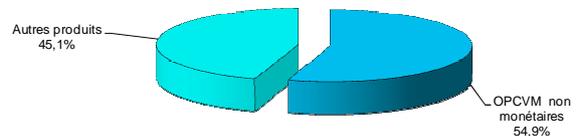
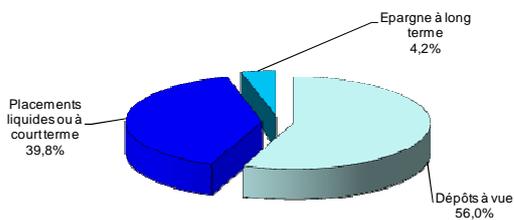
Variations en glissement annuel (en %)



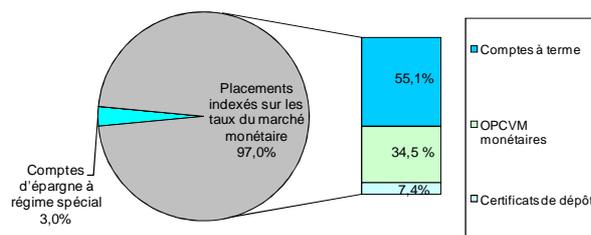
### Structure des actifs financiers des entreprises par nature au 30 septembre 2010

Total actifs financiers : 1 210,1 M€

dont épargne à long terme : 50,3 M€



dont placements liquides ou à court terme : 481,9 M€

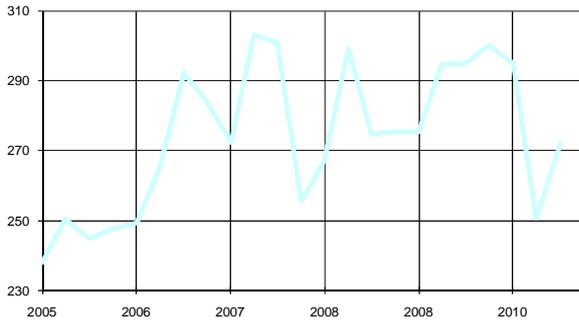


# Conjoncture financière et bancaire

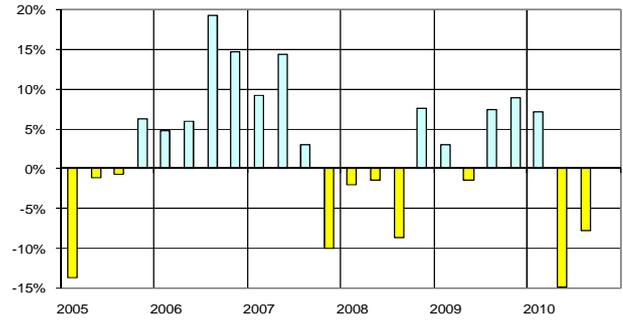
## 3.3 Les placements des autres agents

### Total des actifs financiers

en millions d'euros

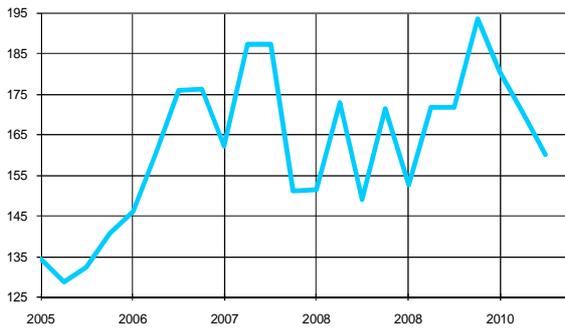


variations en glissement annuel (en %)

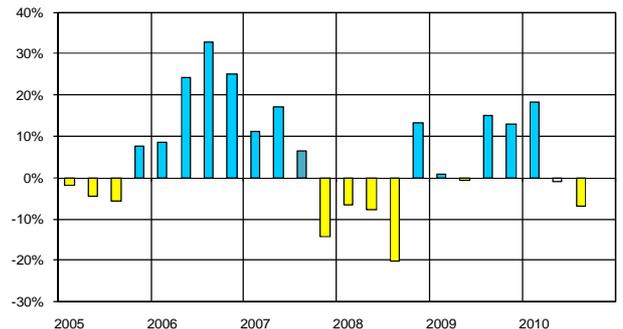


### Dépôts à vue

en millions d'euros

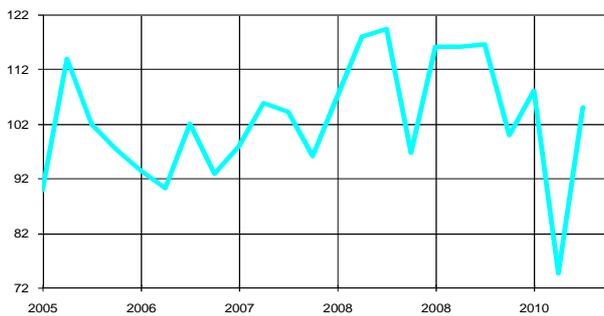


variations en glissement annuel (en %)

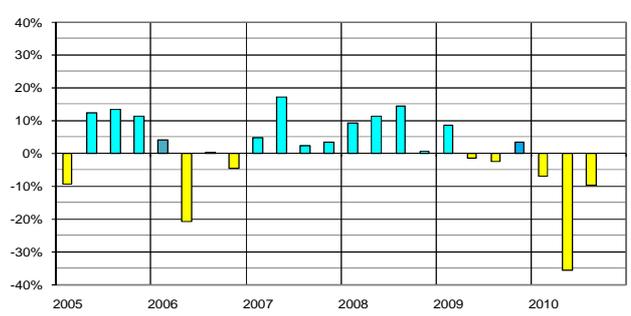


### Placements liquides ou à court terme

en millions d'euros

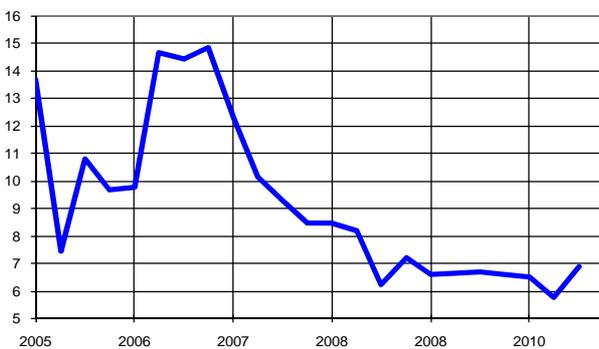


variations en glissement annuel (en %)

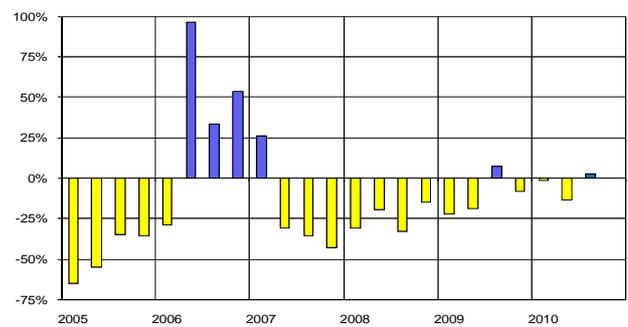


### Epargne à long terme

en millions d'euros



variations en glissement annuel (en %)

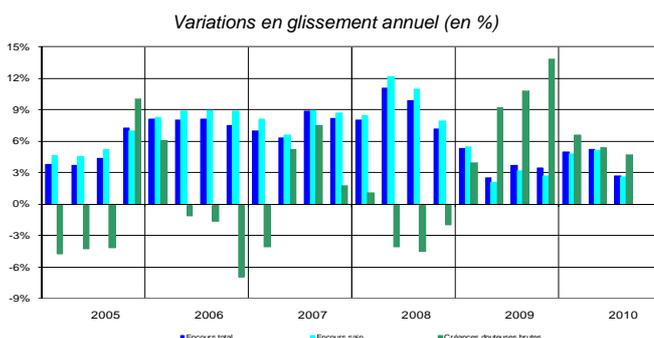
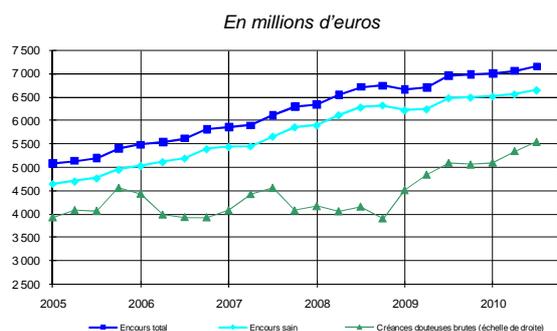


## 4. Les passifs financiers de la clientèle non financière

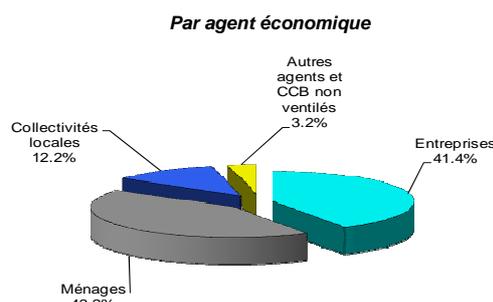
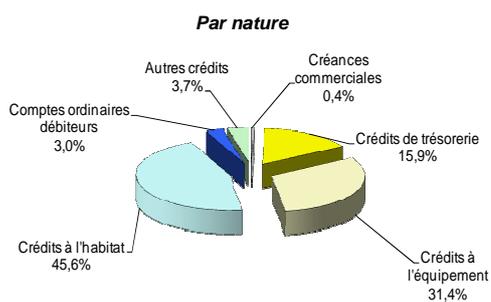
### 4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux

	Montant en millions d'euros									Variations	
	sept.-05	sept.-06	sept.-07	sept.-08	sept.-09	déc.-09	mars-10	juin-10	sept.-10	1 an	1 trim
<b>Entreprises</b>											
Crédits d'exploitation	350,5	420,7	440,0	511,5	431,6	369,4	383,3	421,3	409,7	-5,1%	-2,8%
<i>Créances commerciales</i>	38,1	32,7	42,3	37,7	26,5	26,8	25,7	23,7	26,6	0,4%	12,1%
<i>Crédits de trésorerie</i>	188,4	193,0	246,2	308,2	192,6	171,0	162,3	182,4	199,4	3,5%	9,4%
<i>(dt) entrepreneurs individuels</i>	61,7	62,0	59,5	63,8	55,8	55,8	54,0	50,9	50,0	-10,4%	-1,8%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	97,6	163,5	113,0	125,4	177,8	135,5	153,4	171,0	146,9	-17,4%	-14,1%
<i>Affacturation</i>	26,4	31,4	38,5	40,3	34,7	36,2	41,8	44,2	36,8	5,9%	-16,7%
Crédits d'investissement	686,9	898,3	1 021,8	1 205,9	1 234,6	1 242,4	1 242,9	1 212,0	1 254,6	1,6%	3,5%
<i>Crédits à l'équipement</i>	581,0	791,4	904,1	1 080,9	1 122,1	1 132,1	1 134,3	1 108,0	1 151,4	2,6%	3,9%
<i>(dt) entrepreneurs individuels</i>	54,2	52,8	58,3	59,3	52,0	53,6	52,4	84,0	82,6	58,7%	-1,7%
<i>Crédit-bail</i>	105,9	106,9	117,7	125,0	112,4	110,4	108,6	103,9	103,3	-8,2%	-0,7%
Crédits à l'habitat	1010,3	1 036,9	1 047,8	1 071,3	1 076,4	1 078,0	1 078,7	1 053,0	1 064,2	-1,1%	1,1%
Autres crédits	135,8	48,2	42,8	35,9	36,1	29,0	28,0	30,1	27,7	-23,3%	-7,9%
<b>Encours sain</b>	<b>2183,5</b>	<b>2 404,1</b>	<b>2 552,4</b>	<b>2 824,6</b>	<b>2 778,7</b>	<b>2 718,9</b>	<b>2 732,8</b>	<b>2 716,4</b>	<b>2 756,3</b>	<b>-0,8%</b>	<b>1,5%</b>
<b>Ménages</b>											
Crédits à la consommation	811,5	828,1	888,0	971,0	912,3	917,3	906,1	907,4	904,9	-0,8%	-0,3%
<i>Crédits de trésorerie</i>	743,6	761,2	814,1	890,4	830,8	837,9	824,7	822,1	816,9	-1,7%	-0,6%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	34,4	36,2	38,7	42,3	44,0	41,2	42,5	44,9	47,8	8,6%	6,4%
<i>Crédit-bail</i>	33,4	30,7	35,2	38,3	37,5	38,2	38,9	40,4	40,2	7,2%	-0,6%
Crédits à l'habitat	1247,4	1 384,0	1 578,2	1 755,1	1 838,4	1 873,2	1 892,1	1 932,8	1 965,8	6,9%	1,7%
Autres crédits	3,1	1,2	1,3	0,9	0,7	1,0	0,6	1,9	1,0	33,7%	-46,8%
<b>Encours sain</b>	<b>2061,9</b>	<b>2 213,4</b>	<b>2 467,6</b>	<b>2 727,0</b>	<b>2 751,5</b>	<b>2 791,5</b>	<b>2 798,8</b>	<b>2 842,1</b>	<b>2 871,7</b>	<b>4,4%</b>	<b>1,0%</b>
<b>Collectivités locales</b>											
Crédits d'exploitation	11,4	14,0	12,0	30,8	7,6	17,4	16,3	23,1	20,2	164,2%	-12,6%
<i>Crédits de trésorerie</i>	2,7	8,6	1,8	29,0	5,3	14,1	14,3	20,3	17,0	220,6%	-16,2%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	8,7	5,4	10,2	1,8	2,3	3,3	2,1	2,8	3,2	36,9%	13,1%
Crédits d'investissement	326,6	427,0	524,8	572,8	828,6	849,3	838,6	828,9	786,9	-5,0%	-5,1%
<i>Crédits à l'équipement</i>	326,4	426,9	524,8	572,7	828,4	849,1	838,4	828,7	786,7	-5,0%	-5,1%
<i>Crédit bail</i>	0,2	0,2	0,1	0,0	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	37,3%	6,7%
Crédits à l'habitat	79,2	32,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
Autres crédits	14,0	12,2	9,8	3,5	2,3	1,9	1,9	1,9	2,0	-11,1%	7,1%
<b>Encours sain</b>	<b>431,2</b>	<b>485,4</b>	<b>546,6</b>	<b>607,1</b>	<b>838,5</b>	<b>868,6</b>	<b>856,8</b>	<b>853,9</b>	<b>809,1</b>	<b>-3,5%</b>	<b>-5,2%</b>
<b>Autres agents</b>											
<b>Encours sain</b>	<b>94,5</b>	<b>93,8</b>	<b>96,2</b>	<b>125,6</b>	<b>116,2</b>	<b>118,6</b>	<b>131,9</b>	<b>153,1</b>	<b>214,6</b>	<b>84,7%</b>	<b>40,2%</b>
<b>TOTAL</b>											
<b>Encours sain</b>	<b>4771,1</b>	<b>5 196,7</b>	<b>5 662,7</b>	<b>6 284,2</b>	<b>6 484,8</b>	<b>6 497,5</b>	<b>6 520,3</b>	<b>6 565,4</b>	<b>6 651,6</b>	<b>2,6%</b>	<b>1,3%</b>
Créances douteuses brutes totales	428,4	421,5	453,0	432,8	479,8	478,1	480,1	492,6	502,5	4,7%	2,0%
Provisions totales	304,3	285,2	294,7	282,2	303,4	306,8	311,8	288,4	313,1	3,2%	8,6%
Créances douteuses nettes totales	124,1	136,3	158,3	150,6	176,4	171,3	168,3	204,2	189,4	7,4%	-7,2%
<b>Encours total</b>	<b>5199,5</b>	<b>5 618,2</b>	<b>6 115,7</b>	<b>6 717,1</b>	<b>6 964,6</b>	<b>6 975,7</b>	<b>7 000,4</b>	<b>7 058,0</b>	<b>7 154,1</b>	<b>2,7%</b>	<b>1,4%</b>
Taux de créances douteuses	8,2%	7,5%	7,4%	6,4%	6,9%	6,9%	6,9%	7,0%	7,0%	0,1 pt	0 pt
Taux de provisionnement	71,0%	67,7%	65,1%	65,2%	63,2%	64,2%	65,0%	58,6%	62,3%	-0,9 pt	3,7 pts

### Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit locaux



### Structure des passifs financiers au 30 septembre 2010

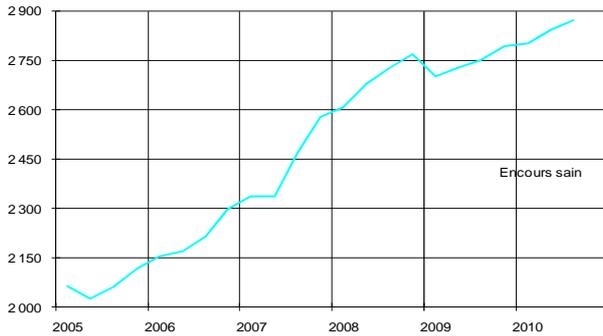


# Conjoncture financière et bancaire

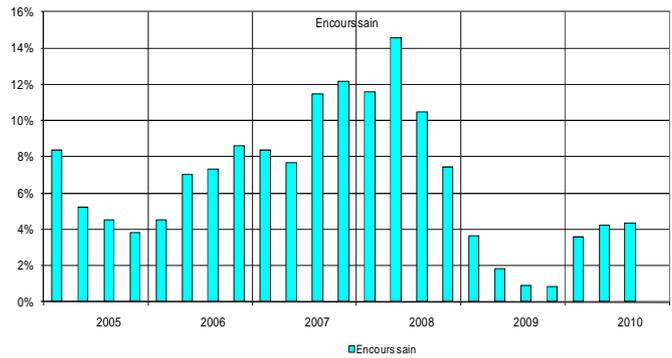
## L'endettement des ménages

### Ensemble des concours

En millions d'euros

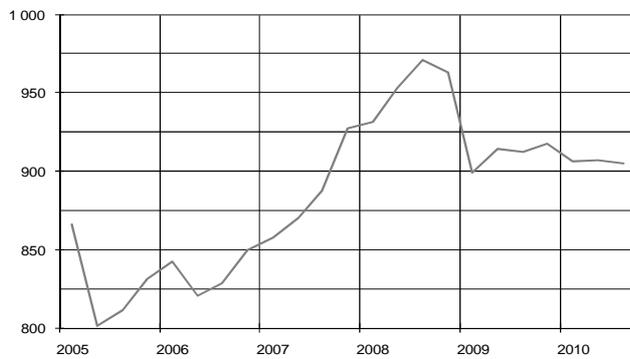


Variations en glissement annuel (en %)

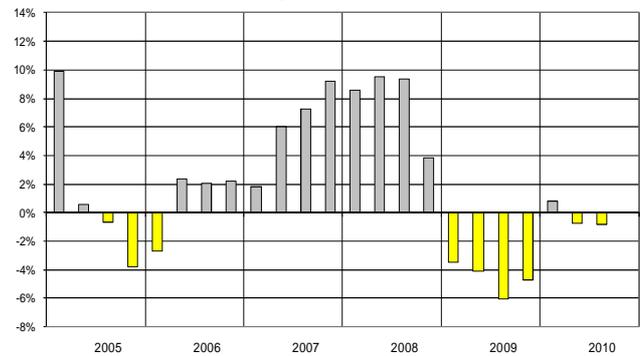


### Crédits à la consommation

En millions d'euros

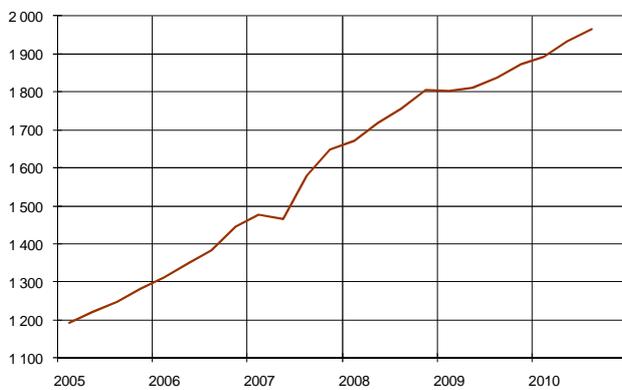


Variations en glissement annuel (en %)

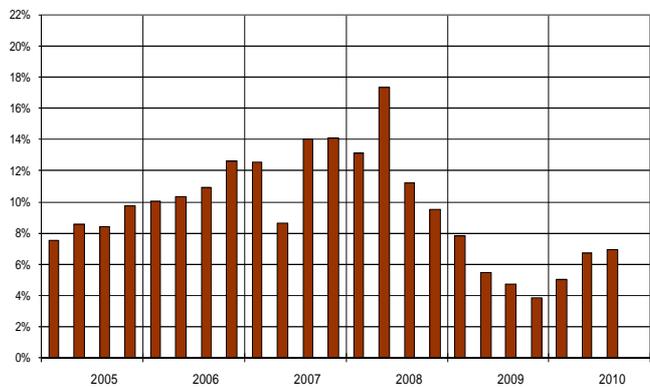


### Crédits à l'habitat

En millions d'euros



Variations en glissement annuel (en %)

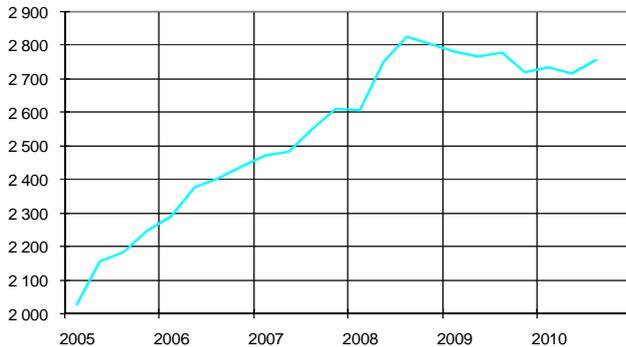


# Conjoncture financière et bancaire

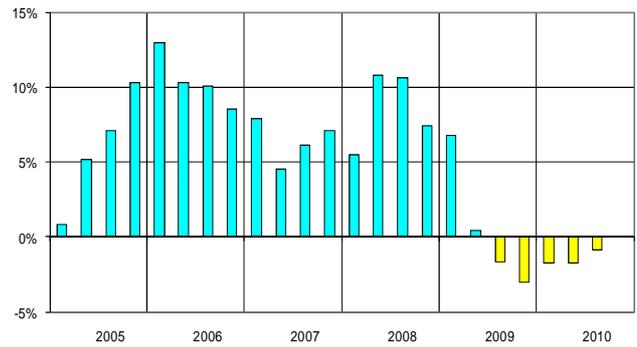
## L'endettement des entreprises

### Ensemble des concours

En millions d'euros

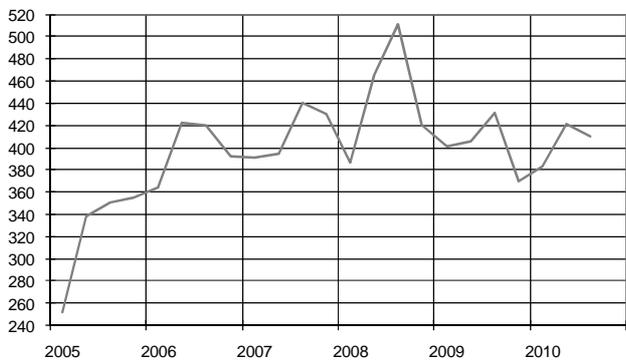


Variations en glissement annuel (en %)

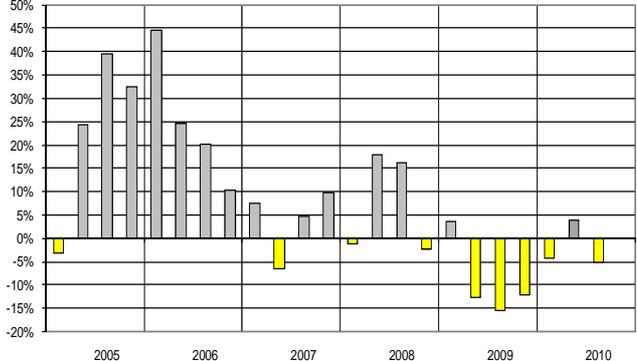


### Crédits d'exploitation

En millions d'euros

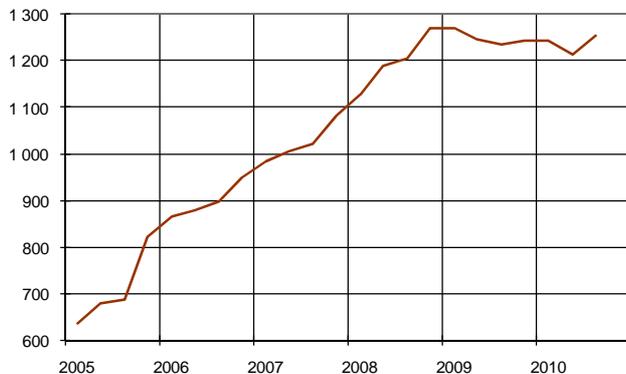


Variations en glissement annuel (en %)

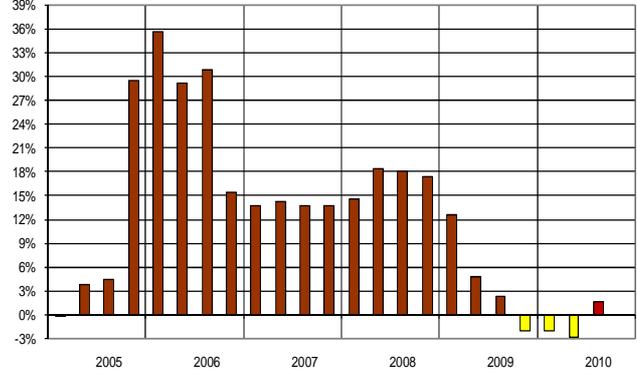


### Crédits d'investissement

En millions d'euros

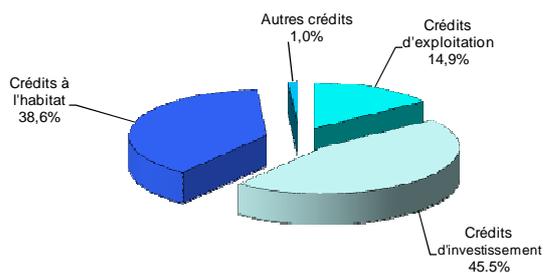


Variations en glissement annuel (en %)

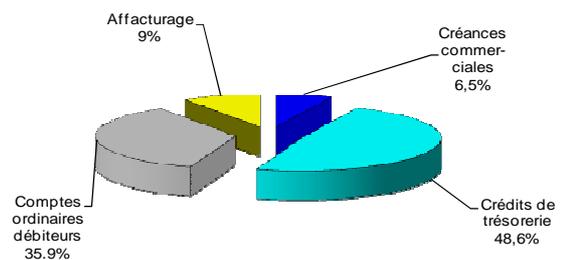


## Structure des passifs financiers des entreprises au 30 septembre 2010

### Par nature



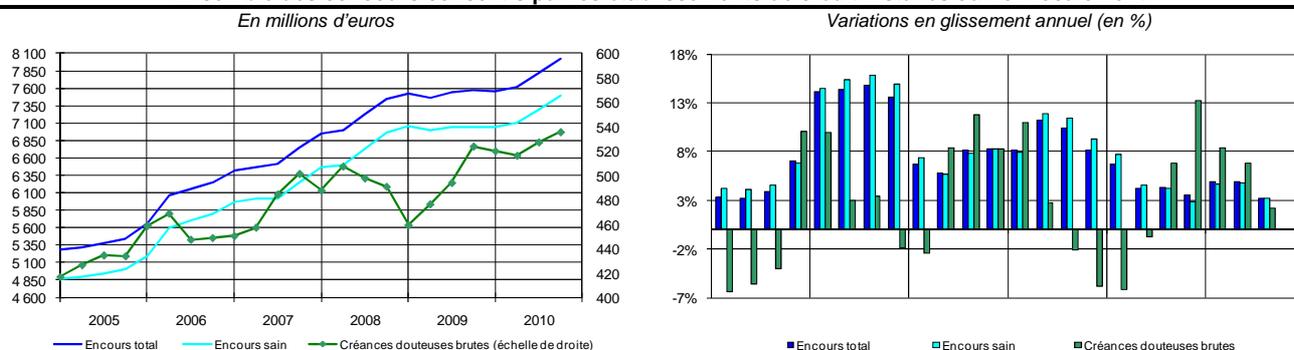
### Crédits d'exploitation



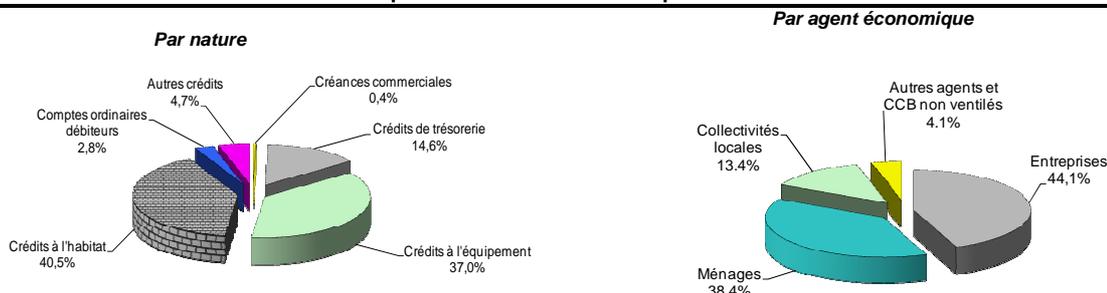
## 4.2 Concours consentis par l'ensemble des établissements de crédit

	Montant en millions d'euros										Variations	
	sept-05	sept-06	sept-07	sept-08	sept-09	déc-09	mars-10	juin-10	sept-10	1 an	1 trim	
<b>Entreprises</b>												
Crédits d'exploitation	357,6	477,6	460,2	537,9	459,4	394,7	399,2	444,2	441,6	-3,9%	-0,6%	
Créances commerciales	38,1	32,8	42,8	37,8	26,8	27,1	26,6	26,3	31,5	17,8%	19,9%	
Crédits de trésorerie	195,5	243,7	256,3	316,0	206,3	185,9	168,3	193,7	219,8	6,5%	13,5%	
(d) entrepreneurs individuels	61,7	62,6	60,0	64,2	56,2	55,9	54,1	51,2	50,6	-10,1%	-1,3%	
Comptes ordinaires débiteurs	97,6	169,7	122,6	143,7	191,6	145,6	162,5	180,0	153,5	-19,9%	-14,7%	
Affacturage	26,4	31,4	38,5	40,3	34,7	36,2	41,9	44,2	36,8	6,0%	-16,7%	
Crédits d'investissement	705,2	1 198,4	1 346,3	1 575,1	1 667,2	1 675,7	1 707,9	1 698,3	1 766,9	6,0%	4,0%	
Crédits à l'équipement	599,3	979,5	1 126,8	1 353,7	1 466,0	1 476,1	1 510,0	1 482,2	1 554,3	6,0%	4,9%	
(d) entrepreneurs individuels	54,2	72,3	81,4	90,0	90,4	92,5	92,9	126,4	126,9	40,3%	0,4%	
Crédit-bail	105,9	218,9	219,5	221,4	201,1	199,6	197,9	216,2	212,6	5,7%	-1,7%	
Crédits à l'habitat	1 015,3	1 038,1	1 048,7	1 072,0	1 076,8	1 078,4	1 079,1	1 053,4	1 064,5	-1,1%	1,06%	
Autres crédits	135,8	48,2	42,8	35,9	36,1	29,0	28,0	30,1	27,7	-23,3%	-7,9%	
<b>Encours sain</b>	<b>2 213,9</b>	<b>2 762,2</b>	<b>2 898,0</b>	<b>3 220,8</b>	<b>3 239,5</b>	<b>3 177,9</b>	<b>3 214,2</b>	<b>3 226,0</b>	<b>3 300,7</b>	<b>1,9%</b>	<b>2,3%</b>	
<b>Ménages</b>												
Crédits à la consommation	811,5	828,4	888,2	971,1	912,6	917,6	906,4	912,1	910,4	-0,2%	-0,2%	
Crédits de trésorerie	743,6	761,2	814,1	890,4	830,8	837,9	824,7	826,3	822,0	-1,1%	-0,5%	
Comptes ordinaires débiteurs	34,4	36,5	38,9	42,4	44,3	41,5	42,8	45,3	48,1	8,6%	6,2%	
Crédit-bail	33,4	30,7	35,2	38,3	37,5	38,2	38,9	40,4	40,2	7,2%	-0,6%	
Crédits à l'habitat	1 275,4	1 405,7	1 594,8	1 766,8	1 860,0	1 893,8	1 912,7	1 932,8	1 965,8	5,7%	1,7%	
Autres crédits	3,1	1,2	1,3	0,9	0,7	1,0	0,6	1,9	1,0	33,7%	-46,8%	
<b>Encours sain</b>	<b>2 090,0</b>	<b>2 235,4</b>	<b>2 484,3</b>	<b>2 738,8</b>	<b>2 773,4</b>	<b>2 812,3</b>	<b>2 819,7</b>	<b>2 846,7</b>	<b>2 877,2</b>	<b>3,7%</b>	<b>1,1%</b>	
<b>Collectivités locales</b>												
Crédits d'exploitation	11,4	15,3	12,0	45,8	7,6	19,9	22,6	26,5	23,6	208,7%	-11,0%	
Crédits de trésorerie	2,7	10,0	1,8	44,0	5,3	16,6	20,5	23,7	20,4	284,8%	-13,9%	
Comptes ordinaires débiteurs	8,7	5,4	10,2	1,8	2,3	3,3	2,1	2,8	3,2	36,9%	13,1%	
Crédits d'investissement	449,8	587,0	681,8	746,9	1 015,3	1 035,4	1 025,4	1 022,2	974,0	-4,1%	-4,7%	
Crédits à l'équipement	449,6	586,7	681,5	746,5	1 014,9	1 035,0	1 025,0	1 021,7	973,6	-4,1%	-4,7%	
Crédit bail	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	10,1%	-5,8%	
Crédits à l'habitat	79,3	32,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
Autres crédits	14,0	12,2	9,8	3,5	2,3	1,9	1,9	1,9	2,0	-11,1%	7,1%	
<b>Encours sain</b>	<b>554,4</b>	<b>646,7</b>	<b>703,6</b>	<b>796,2</b>	<b>1 025,2</b>	<b>1 057,2</b>	<b>1 049,9</b>	<b>1 050,6</b>	<b>999,6</b>	<b>-2,5%</b>	<b>-4,9%</b>	
<b>Autres agents</b>												
<b>Encours sain</b>	<b>148,2</b>	<b>150,9</b>	<b>163,2</b>	<b>205,8</b>	<b>214,1</b>	<b>215,2</b>	<b>229,7</b>	<b>248,9</b>	<b>308,9</b>	<b>44,2%</b>	<b>24,1%</b>	
<b>TOTAL</b>												
<b>Encours sain</b>	<b>5 006,5</b>	<b>5 795,3</b>	<b>6 249,1</b>	<b>6 961,7</b>	<b>7 252,2</b>	<b>7 262,6</b>	<b>7 313,4</b>	<b>7 372,2</b>	<b>7 486,3</b>	<b>3,2%</b>	<b>1,5%</b>	
Créances douteuses brutes	433,8	448,8	501,5	490,8	524,0	520,2	516,3	527,4	535,7	2,2%	1,6%	
Créances douteuses nettes	129,5	163,6	206,8	208,6	220,6	213,4	204,4	238,9	222,6	0,9%	-6,9%	
dont entreprises	85,2	97,9	116,1	127,5	156,7	146,1	146,9	148,8	153,5	-2,1%	3,2%	
dont ménages	40,7	63,4	68,6	61,3	59,2	56,2	52,7	56,5	64,0	8,1%	13,3%	
Provisions	304,3	285,2	294,7	282,2	303,4	306,8	311,8	288,4	313,1	3,2%	8,6%	
<b>Encours total</b>	<b>5 440,2</b>	<b>6 244,1</b>	<b>6 750,6</b>	<b>7 452,5</b>	<b>7 776,2</b>	<b>7 782,7</b>	<b>7 829,7</b>	<b>7 899,6</b>	<b>8 022,0</b>	<b>3,2%</b>	<b>1,5%</b>	
Taux de créances douteuses	8,0%	7,2%	7,4%	6,6%	6,7%	6,7%	6,6%	6,7%	6,7%	0 pt	0 pt	
Taux de provisionnement	70,2%	63,5%	58,8%	57,5%	57,9%	59,0%	60,4%	54,7%	58,5%	0,6 pt	3,8 pts	

### Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit installés ou non localement

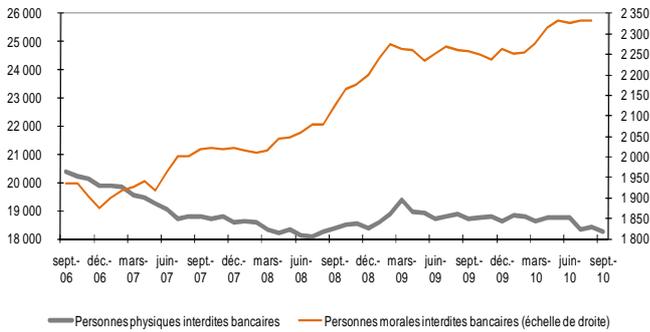


### Structure des passifs financiers au 30 septembre 2010



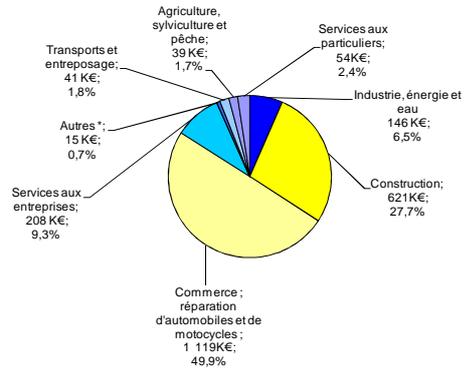
## 5. Incidents de paiement et surendettement

Evolution du nombre des interdictions bancaires



Source : Banque de France, données mensuelles

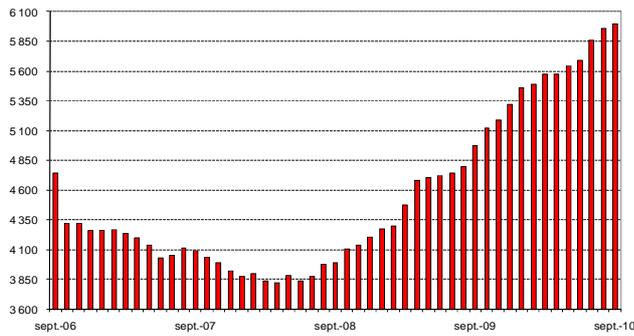
Répartition des incidents de paiement sur effets par secteur en valeur au 3ème trimestre 2010



\* Compte tenu de leur faible impact dans le total, les secteurs "transports", "hébergement et restauration", "activité immobilière", "éducation, santé humaine et action sociale" et "services aux particuliers" ont été regroupés dans la rubrique "Autres" du présent graphique.

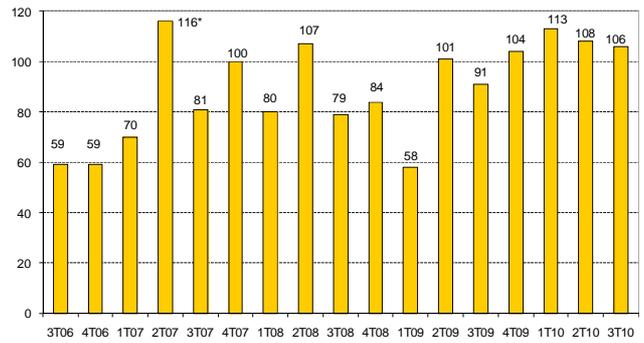
Source : Banque de France

Retraits de carte bancaire



Source : Banque de France, données mensuelles

Dossiers déposés auprès du Secrétariat de la Commission de Surendettement

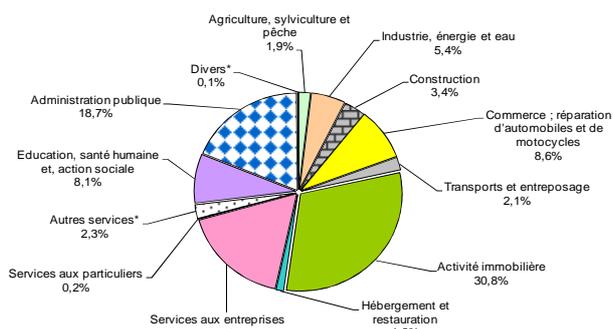


Source : Iedom, données trimestrielles

\* Mission du Conseil Economique et Social national en Martinique en mars 2007

## 6. Risques sectoriels <sup>1</sup>

Répartition des risques par secteur au 30 septembre 2010



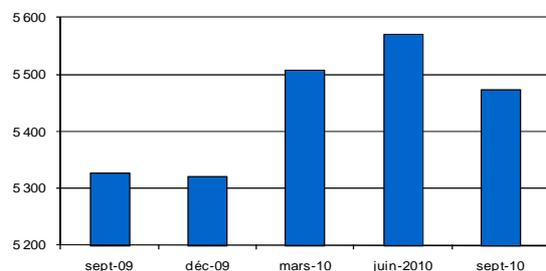
Source : Service central des risques de la Banque de France (voir méthodologie page 4)

Autres services\* : Autres services marchands ne pouvant être classés dans les services aux entreprises ou les services aux particuliers. Cette rubrique comprend : Télécommunications, Activités des services financiers, Assurance, Activités de poste et de courrier, Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes....

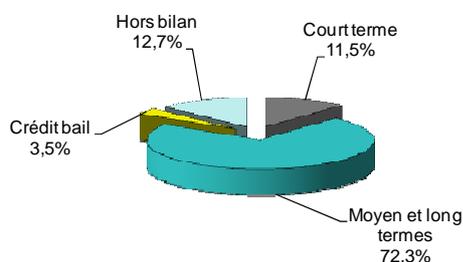
Divers\* : Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique, Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre, Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre, Activités des organisations et organismes extraterritoriaux, Activités des organisations associatives ...

### Evolution globale

En millions d'euros

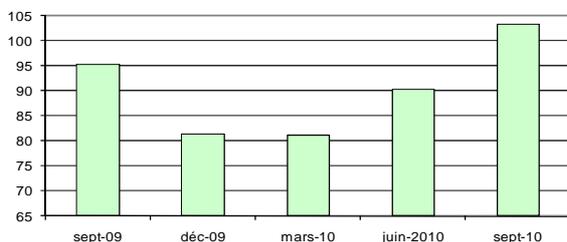


Structure (en %)

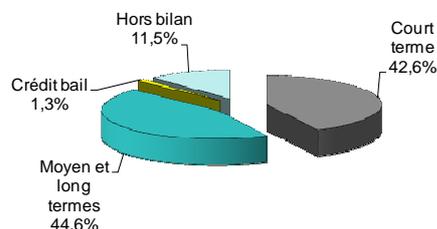


### Secteur primaire

En millions d'euros

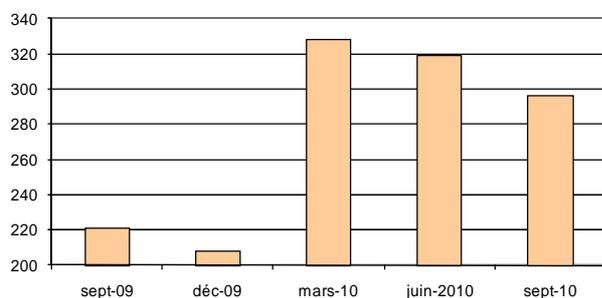


Structure (en %)

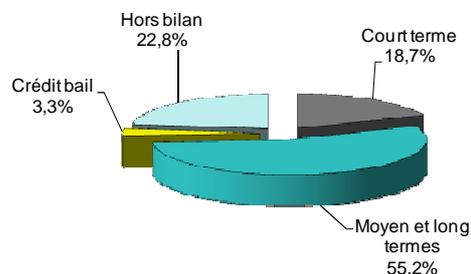


### Industrie, énergie, eau

En millions d'euros



Structure (en %)

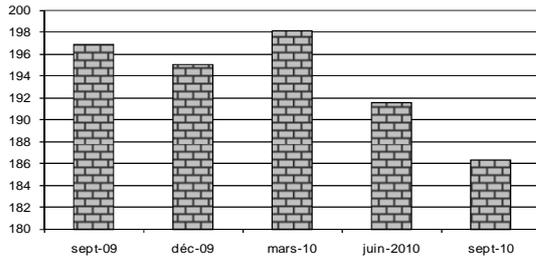


<sup>1</sup> Les nomenclatures d'activités et de produits françaises NAF révision 1 et CPF révision 1, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, ont été révisées au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Les données présentées ci-dessus prennent en compte cette nouvelle nomenclature.

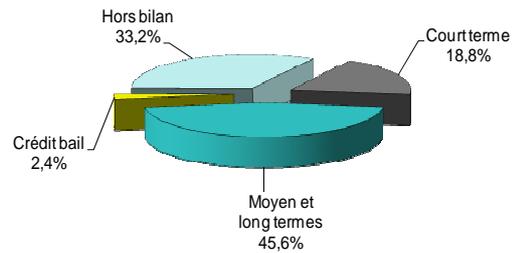
# Conjoncture financière et bancaire

## Construction

En millions d'euros

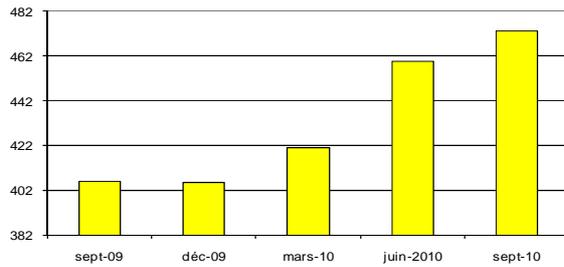


Structure (en %)

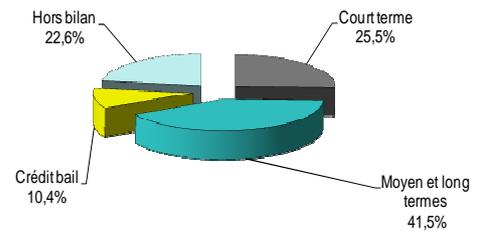


## Commerce

En millions d'euros

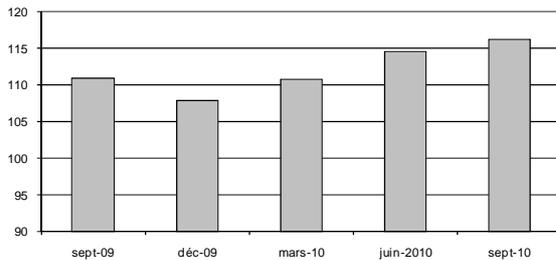


Structure (en %)

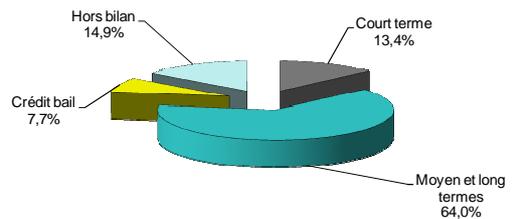


## Transports et entreposage

En millions d'euros

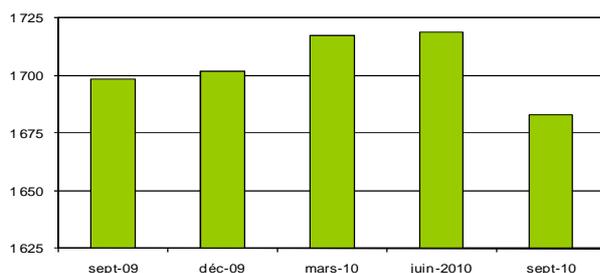


Structure (en %)

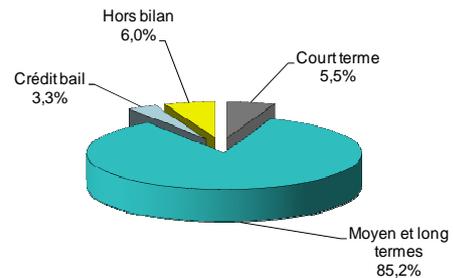


## Activité immobilière

En millions d'euros

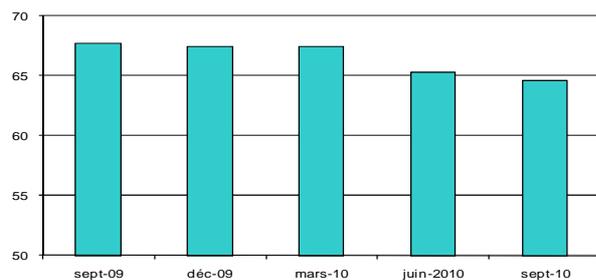


Structure (en %)

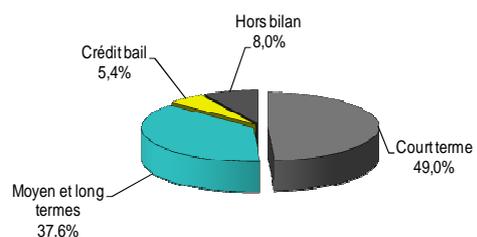


## Hébergement et restauration

En millions d'euros



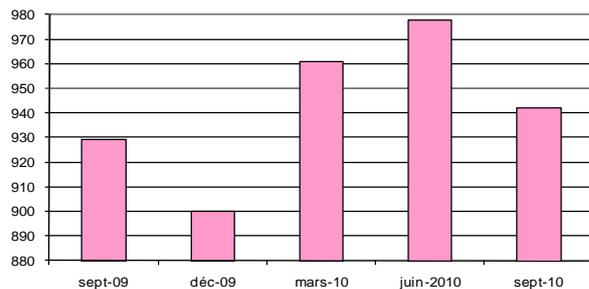
Structure (en %)



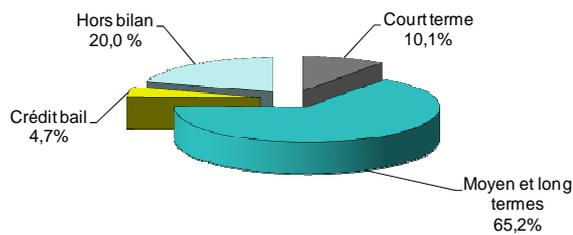
# Conjoncture financière et bancaire

## Services aux entreprises

En millions d'euros

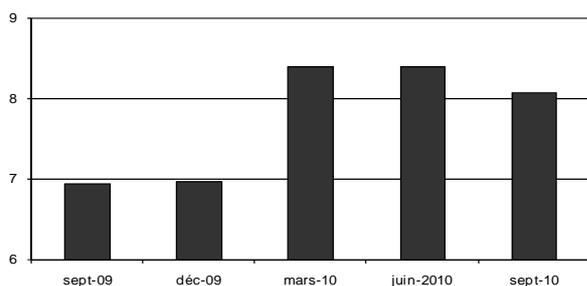


Structure (en %)

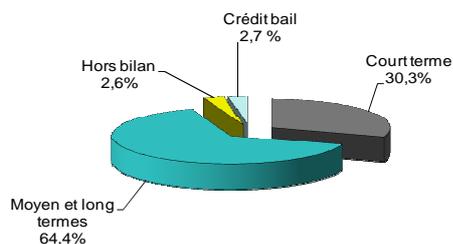


## Services aux particuliers

En millions d'euros

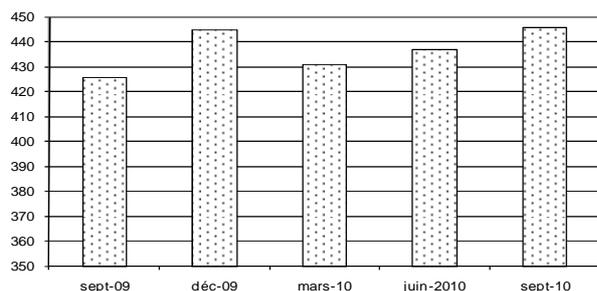


Structure (en %)

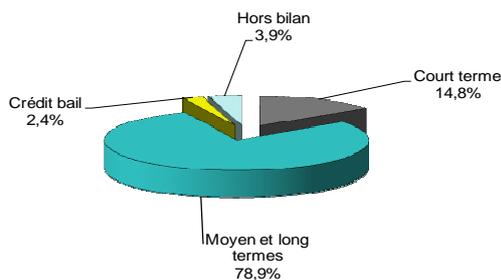


## Education, santé humaine et action sociale

En millions d'euros

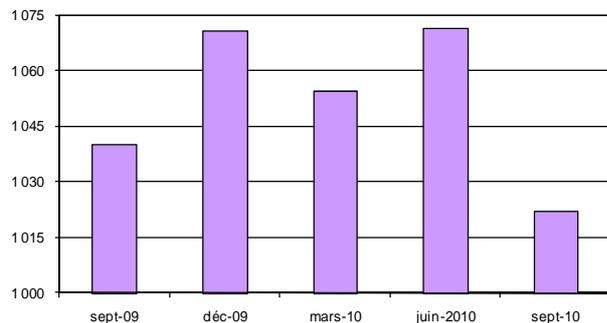


Structure (en %)

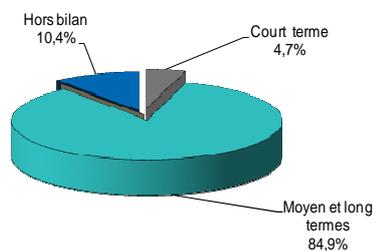


## Administration publique

En millions d'euros



Structure (en %)



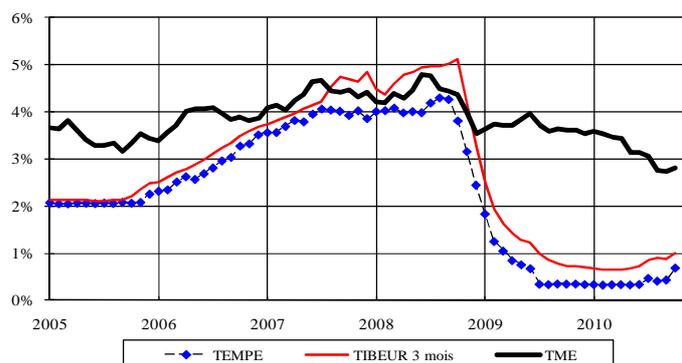
## 7. Rappel des taux

### 7.1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE		
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement (13/5/2009)		1,00%
Taux de la facilité de prêt marginal (13/5/2009)		1,75%
Taux de la facilité de dépôt marginal (8/04/09)		0,25%
TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er février 2011)		
Livret A et bleu 2,00	LDD (ex Codevi) 2,00%	LEP 2,50%
PEL* 2,50%		CEL* 1,25%
TAUX D'INTERET LEGAL		
ANNEE 2010 (JO du 11/02/2010)		0,65%
ANNEE 2011 (JO du 03/02/2011)		0,38%

\* hors prime d'Etat.

### 7.2 Principaux taux de marché



Légende : TEMPE (taux moyen mensuel monétaire), TME (Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme), TIBEUR (taux interbancaire européen)

### 7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

Taux moyens pondérés (en %)	juil-08	janv-09	juil-09	janv-10	juil-10	Var. en pts de base	
						1 an	1 sem.
Escompte	8,69	7,85	5,26	7,13	2,92	-234	-421
Découvert	12,00	10,58	9,58	6,99	10,36	78	337
Autres court terme	7,49	5,86	6,89	6,23	6,86	-3	63
<b>Total crédits CT</b>	<b>10,03</b>	<b>9,33</b>	<b>7,74</b>	<b>6,70</b>	<b>8,54</b>	<b>80</b>	<b>184</b>
<b>Crédits moyen long termes</b>	<b>6,37</b>	<b>6,49</b>	<b>6,11</b>	<b>5,71</b>	<b>4,94</b>	<b>-117</b>	<b>-77</b>
<b>Taux moyen pondéré global</b>	<b>8,11</b>	<b>8,08</b>	<b>6,83</b>	<b>6,12</b>	<b>5,97</b>	<b>-86</b>	<b>-15</b>

Source : Iedom

### 7.4 Taux de l'usure

		Taux effectif pratiqué au 3ème trimestre 2010 par les établissements de crédit métropolitains	Plafond de l'usure (***) applicable à compter du 1er octobre 2010
<b>PARTICULIERS</b>	<b>Prêts immobiliers :</b>		
	- à taux fixe	4,20%	5,60%
	- à taux variable	3,79%	5,05%
	- prêts relais	4,70%	6,27%
	<b>Autres prêts :</b>		
	- < ou = 1 524 € (*)	15,99%	21,32%
	- découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > 1 524 € (*)	14,49%	19,32%
- prêts personnels et autres prêts > 1 524 €	6,11%	8,15%	
<b>ENTREPRISES</b>	- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux fixe	4,34%	
	- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable	3,82%	
	- Découverts en compte (**)	10,19%	13,59%
	- Autres prêts d'une durée initiale < ou = à 2 ans.	4,20%	

(\*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

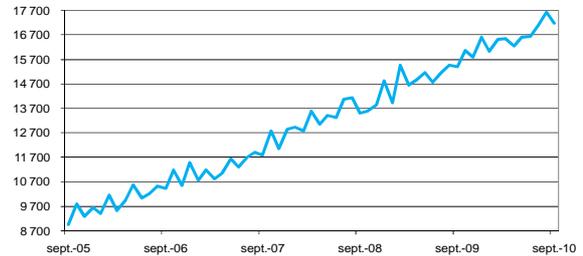
(\*\*) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

(\*\*\*) Les taux d'usure sont obtenus en majorant d'un tiers les taux moyens effectivement pratiqués par les établissements de crédit au cours du trimestre précédent

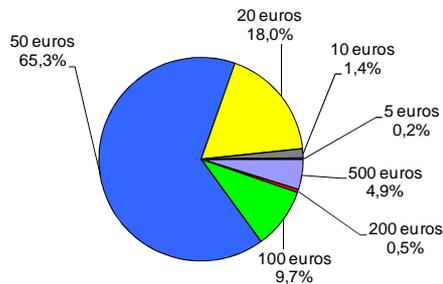
## 8. Monnaie fiduciaire

### 8.1 Emission mensuelle de billets euros

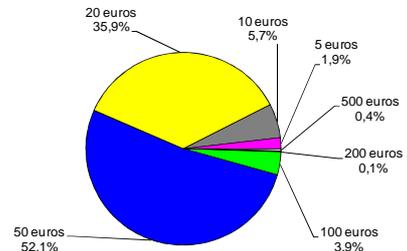
**Emissions nettes de billets à fin septembre 2010**  
 en millions d'euros en milliers d'unités



**Répartition en valeur à fin septembre 2010**

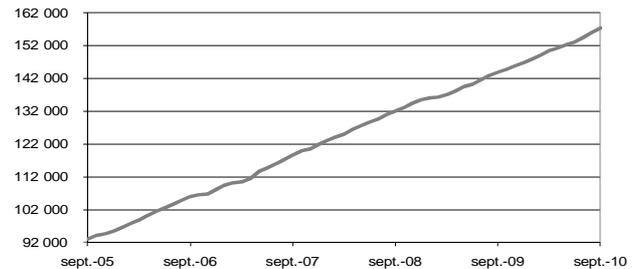
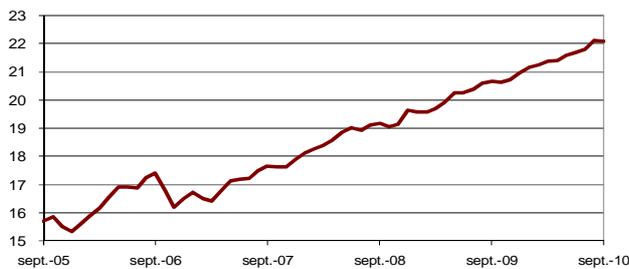


**Répartition en nombre à fin septembre 2010**

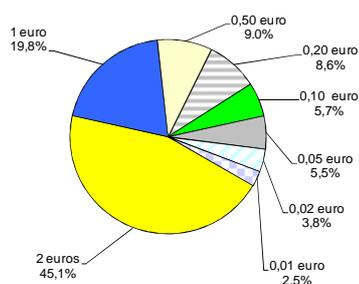


### 8.2 Emission mensuelle de pièces euros

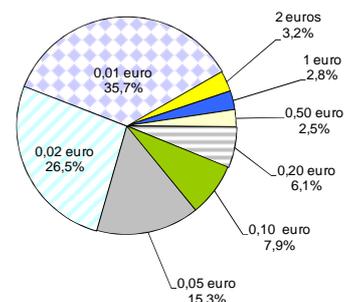
**Emissions nettes de pièces à fin septembre 2010**  
 en millions d'euros en milliers d'unités



**Répartition en valeur à fin septembre 2010**



**Répartition en nombre à fin septembre 2010**



# Conjoncture financière et bancaire

## Liste des publications

Lettre mensuelle	Gratuit sur Internet
Bulletin trimestriel : Suivi de la conjoncture financière	Gratuit sur Internet
Suivi de la conjoncture économique	Gratuit sur Internet
Rapport d'activité Iedom	Gratuit sur internet
Rapport annuel : Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte ou Saint-Pierre et Miquelon - le fascicule	Gratuit sur internet
Collection complète (6 fascicules + rapport d'activité Iedom)	65 euros TTC

## Les notes de l'Institut

L'énergie en Guyane (novembre 2006)	8 euros TTC
L'énergie dans les DOM (janvier 2007)	8 euros TTC
Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2005 (janvier 2007)	8 euros TTC
Etude typologique 2005-2006 sur le surendettement dans les DOM (juillet 2007)	8 euros TTC
La formation du PNB dans les DOM en 2006 (octobre 2007)	8 euros TTC
La gestion des déchets ménagers dans les DCOM (septembre 2008)	8 euros TTC
La filière des déchets en Guadeloupe (octobre 2008)	8 euros TTC
Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2007 (décembre 2008)	8 euros TTC
Le développement économique de Singapour et de l'île Maurice (juillet 2009)	8 euros TTC
Les effets de la crise sociale aux Antilles au 1 <sup>er</sup> trimestre 2009 (novembre 2009)	8 euros TTC
Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2008 (décembre 2009)	8 euros TTC
L'habitat dans les outre-mer français (février 2010)	8 euros TTC
Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer (mars 2010)	8 euros TTC
Les collectivités locales des DROM : des acteurs majeurs du développement économique (décembre 2010)	8 euros TTC
Le chômage empêche la convergence du revenu des ménages entre régions ultramarines et métropolitaines (déc. 2010)	8 euros TTC

## Les notes expresses (dernières parutions)

N°69	Saint-Barthélemy : une économie fondée sur le tourisme haut de gamme (mars 2010)	
N°70	Premier bilan économique de l'année 2009 en Guyane (mars 2010)	
N°71	L'année 2009 à Saint-Pierre et Miquelon : une inflexion qui résulte de facteurs internes (mars 2010)	
N°72	Synthèse de l'année 2009 en Guadeloupe (mars 2010)	
N°73	Synthèse de l'année 2009 à la Réunion (mars 2010)	
N°74	La conjoncture à Mayotte en 2009 : ralentissement de l'activité (mars 2010)	
N°75	L'habitat dans les outre-mer français (avril 2010)	
N°76	L'habitat à la Martinique, un marché sous contrainte (s) (mai 2010)	
N°77	Panorama de la Réunion en 2009 (juillet 2010)	
N°78	Panorama de Mayotte en 2009 (juillet 2010)	
N°79	Panorama de la Martinique en 2009 (août 2010)	
N°80	Panorama de la Guadeloupe en 2009 (septembre 2010)	
N°81	Panorama de Saint-Pierre et Miquelon (octobre 2010)	
N°82	Panorama de Saint-Barthélemy (octobre 2010)	
N°83	Premières tendances en Guadeloupe - 3 <sup>ème</sup> trimestre 2010- (octobre 2010)	
N°84	Panorama de la Guyane (novembre 2010)	
N°85	Panorama de Saint-Martin en 2009 (décembre 2010)	
N°86	Le microcrédit à la Martinique (janvier 2010)	
N°87	Le microcrédit à la Guadeloupe et à Saint-Martin (janvier 2011)	
N°88	Endettement et surendettement des ménages à la Guadeloupe (février 2011)	
N°89	Le microcrédit à la Réunion : un outil d'intégration économique et sociale ? (février 2011)	
N°90	Premières tendances 4 <sup>ème</sup> trimestre 2010 (février 2011)	

Publications disponibles en ligne sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

## Notes en partenariat Iedom, Insee, AFD

Guadeloupe : une économie en déficit... d'image (mars 2004)	
Réunion : Une double transition presque réussie (octobre 2004)	
L'économie martiniquaise au passage de 2000 : une trajectoire vertueuse ? (juin 2005)	
Emergence de nouveaux moteurs de croissance - le rattrapage économique réunionnais expliqué 1993-2002 (novembre 2005)	Gratuit sur internet
Les entreprises de Martinique (septembre 2007)	
Guyane : un développement sous contraintes (juin 2008)	
Guyane-Suriname, une meilleure connaissance mutuelle pour une coopération renforcée (décembre 2008)	

## Profils d'entreprises dans les DOM

Etudes comparatives (principaux ratios financiers des DOM et de l'hexagone à partir de la centrale des bilans) :	
- Situation des entreprises des sous-secteurs de l'industrie (agroalimentaire, biens de consommation courante, biens d'équipement et biens intermédiaires).	8 euros TTC
- Situation des entreprises des sous-secteurs du bâtiment et des travaux publics et du commerce (automobile, de gros et de détail).	8 euros TTC
Études disponibles pour les années 1993 à 2004.	

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service des Etudes de l'Iedom au 05 96 59 44 12

1, Boulevard du Général de Gaulle – BP 512 – 97206 Fort-de-France Cedex

etudes@iedom-martinique.fr

Iedom MARTINIQUE - Bulletin trimestriel financier n° 145 – 3<sup>ème</sup> trimestre 2010

### L'Institut d'émission des départements d'Outre-Mer assure :

- ☞ des missions de banque centrale conformément à l'ordonnance n°2000-347 du 19 avril 2000, modifiant l'ordonnance n°59-74 du 7 janvier 1959. En agissant « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France » en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, ainsi qu'à Mayotte et Saint Pierre et Miquelon, l'Iedom met en œuvre les missions du système européen de banques centrales dans sa zone d'intervention :
  - mise en circulation et gestion des billets de banque,
  - relais des autorités bancaires européennes et nationales,
  - tenues des comptes des établissements de crédit et de La Poste,
  - mobilisation des créances privées non négociables,
  - information sur les entreprises.
- ☞ des missions d'intérêt général directement confiées par l'Etat :
  - mise en circulation pour le compte du Trésor public des pièces métalliques,
  - gestion des comptes du Trésor public,
  - surendettement et information du public
  - un rôle d'observatoire économique
- ☞ des services rendus à la communauté bancaire ou pour le compte de tiers :
  - gestion d'informations sur les entreprises et cotation de celles-ci,
  - centralisation et restitution des créances douteuses, des arriérés de cotisation de Sécurité Sociale, des parts de marché et des résultats de l'enquête semestrielle sur le coût du crédit aux entreprises,
  - gestion des systèmes d'échange de moyens de paiement.

Par sa connaissance de la situation économique et financière des DOM, l'Iedom joue un rôle d'observatoire économique permanent en réalisant des enquêtes et études périodiques sur les grands secteurs d'activité et en publiant une lettre mensuelle, un bulletin trimestriel de conjoncture ainsi que des notes expresses. L'Iedom réalise également tous les ans un rapport annuel dressant le bilan économique et financier de chaque département. Le site Internet de l'Iedom restitue une partie de ces informations ([www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)).

L'Institut d'émission apporte dans les DOM ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers : cotation des entreprises, centrale des bilans, gestion des systèmes d'échanges interbancaires, recensement des risques, droit d'accès aux fichiers des impayés, mise à disposition des textes réglementaires de la Banque Centrale Européenne et de la Banque de France. Il assure également dans ce cadre l'exécution des transferts de fonds publics et privés entre sa zone d'intervention et la France hexagonale.

**INSTITUT D'EMISSION DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER**  
**1, BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE**  
**B.P. 512 – 97206 FORT DE FRANCE CEDEX**  
**courriel : [agence@iedom-martinique.fr](mailto:agence@iedom-martinique.fr)**

Directeur de la publication : Yves BARROUX  
Responsable de la rédaction : Philippe LA COGNATA

Editeur : Iedom

Imprimeur : Iedom

Achévé d'imprimer le 1<sup>er</sup> mars 2011

Dépôt légal – 1<sup>er</sup> mars 2011

N° ISSN 0296 – 3116